
Liste des personnes présentes – Associations membres

<u>Administration</u> Jean-Michel Proulx	François-Xavier Aubry	Léandre Godbout
<u>Affaires publiques et relations internationales</u> Alexa-Maude Raymond Claudia Loupret Marie-Michèle Lacroix	<u>Études anglaises</u> Sandra Tomaylla A. Florence Bolduc	<u>Histoire</u> Félix Étienne
<u>Agriculture, alimentation et consommation</u> Marc-Antoine Vézina	<u>Études internationales et langues modernes</u> Lény Painchaud	<u>Lettres et sciences humaines</u> Jean-Philippe Collins-Houde
<u>Agroéconomie</u> Samuel Robichaud	<u>Foresterie</u> Marius Legendre	<u>Management</u> Jeffrey Houle
<u>Agronomie</u> Simon Héneault	<u>Génie agroalimentaire</u> Jérémie Bonneau	<u>Marketing</u> Xavier Martin
<u>Archéologie</u> Alyssandre Savoie	<u>Génie chimique</u> Dannick Bérubé-Gélinas	<u>Médecine</u> Louis-Charles Desbiens
<u>Biochimie, bioinformatique et microbiologie</u> Valérie Langlois	<u>Génie civil</u> Sophie Pelletier	<u>Musique</u> Lisanne Côté
<u>Communication publique</u> Laurie Bélanger Roxanne Angers Gabrielle Ferland	<u>Génie des eaux</u> Marie Babineau	<u>Pharmacie</u> Vincent P. Bourque
<u>Création et études littéraires</u> Étienne Dufour	<u>Génie informatique et électrique</u> Alexandre Picard	<u>Nutrition</u> Catherine Boudreau
<u>Droit</u> Thibaud Daoust	<u>Génie des matériaux et de la métallurgie</u> Louis-Philippe Corriveau	<u>Pharmacie</u> Vincent Pereira Bourque
<u>Économique</u> Francis Savard-Leduc Julien Landry	<u>Génie mécanique</u> Sarah Tremblay-Turcotte	<u>Philosophie</u> Nicolas Pouliot Alexandre Jacob Roussel
<u>Éducation préscolaire et enseignement primaire</u> Nicolas-Claude Larouche Philippe Perron-Savard	<u>Génie des mines et de la minéralurgie</u> Eric Yann Ngue Ayissi	<u>Physique</u> Charles-Édouard Lizotte
<u>Enseignement secondaire</u> Catherine Bonneville	<u>Génie physique</u> Mathieu Montégiani	<u>Psychologie</u> Laurence Tardif
<u>Ergothérapie</u> Julia Frenette-White	<u>Géographie</u> Julie Nadeau Jonathan Croteau	<u>Rédaction et linguistique</u> Milian Rousseau
<u>Études anciennes</u>	<u>Géomatique</u> Tristan Morin Sophie Beaulieu	<u>Relations industrielles</u> Julie Déry-Lancop Cindy Larochelle Fabio Tétu
	<u>Gestion urbaine et immobilière</u>	<u>Science politique</u> Gaël Rajotte-Soucy
		<u>Sciences biomédicales</u>

Maxime Perron

Sciences comptables

Audrey l'Heureux

Sciences et génie

Charlotte Carrier-B

Sciences de l'orientation

Evelyne Bouchard

Sciences et technologie des aliments

Mathilde Trudel-Ferland

Service social

Frédérique Rivest

Sociologie

Marie-Philippe Paquet

Statistiques et mathématiques

Kim Rioux-Paradis

Systemes d'information organisationnels

Brigitte Roy

Théâtre

Samy Girard

Traduction

Stacy Breton

Christophe Beaulieu

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Vanessa Parent

Affaires socioculturelles

Aubert Caron-Guillemette

Affaires internes

Quentin de Dorlodot

Affaires institutionnelles

Samuel Rouette-Fiset

Affaires externes

Xavier Bessone

Finances

Simon Rheault

Enseignement et recherche

Louis-Philippe Pelletier

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Prise de notes

Marie Lortie Côté

Observateur

Gabriel Savard

Marilou Landry

Amélie Canac-Marquis

Camille Caron

Thierry Bouchard-Vincent

Cynthia Morin

Roxanne Angers

Roxanne Lachance

Jean-Gabriel Labrie

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 10 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Événements de la semaine
7. Élections
 - 7.1. Comité d'application des droits des étudiants et des étudiantes (1 poste)
 - 15 7.2. Comité d'évaluation de l'implication étudiante (1 poste)
 - 7.3. Comité sur les activités de financement des associations étudiantes (1 postes)
 - 7.4. Comité-conseil étudiant du programme Mon Équilibre UL (1 postes)
 - 7.5. Comité consultatif étudiant du SPLA (2 postes)
8. Comité de travail spécifique – CRAIES
- 20 9. Calendrier de la course au rectorat
10. FSSEP
11. Autres sujets
 - Événements des associations
 - Prochaines séances
 - 25 - Bière postcaucus
 - Point joie
12. Clôture de la séance

30

35

40

45

50

1. Ouverture de la séance

Présidence

55 Bonjour à tous. Sans plus attendre, j'aurais besoin de quelqu'un pour proposer l'ouverture.

Résolution CAE-A16-10-21-01

Il est proposé par Mathématiques et statistiques, avec l'appui d'Agronomie :

Que la séance ordinaire du 21 octobre 2016 soit ouverte à 13h10.

60 *Pas de demande le vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

65

Présidence

Comme d'habitude, on proposerait que ce soit Guy-Aume Descôteaux qui agisse à titre de président d'assemblée et Samuel Rouette-Fiset à titre de secrétaire.

70

Résolution CAE-A16-10-21-02

Il est proposé par Foresterie et environnement, avec l'appui de Relations industrielles :

Que Guy-Aume Descôteaux et Samuel Rouette-Fiset soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 21 octobre 2016.

Pas de demande le vote.

75 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Président

80 Excellent. Merci beaucoup tout le monde. Quelques petits messages d'intérêt public. Est-ce qu'il y a des médias dans la salle? Est-ce qu'il y a des observateurs ou des observatrices? Est-ce que ce serait possible de vous identifier?

Gabriel Savard

Marilou Landry

Amélie Canac-Marquis

85 Camille Caron

Thierry Bouchard-Vincent

Cynthia Morin

Roxanne Angers

Roxanne Lachance

90 Jean-Gabriel Labrie

Président

95 Il y a beaucoup de gens. Si jamais il y a des gens qui sont entrés dans la salle sans signer la feuille de présence, n'oubliez pas d'aller le faire. Même si vous êtes observateur ou observatrice, vous devez signer la feuille. La salle d'aujourd'hui n'est pas la salle du conseil, il y a plein d'éléments qui sont différents, ce qui fait que les déplacements et le bruit en général vont être plus dérangeants qu'en temps normal. On vous demanderait de garder ça au minimum. De plus, on vous demanderait de fermer le son de tous vos appareils informatiques qui pourraient sonner durant la séance. Dernière chose, j'ai un rhume. Ça se peut que ma voix porte moins qu'à l'habitude, je m'en excuse.

100

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

105 On est contents de vous voir si nombreux aujourd'hui dans cette salle du Comtois. Je tiens à souligner que c'est dans cette salle qu'a eu lieu le congrès de fondation de la CADEUL en 1981. Je commencerais par demander s'il y a des nouveaux dans la salle, des gens qui n'ont jamais été dans un caucus. Bienvenue au caucus. Si vous avez des questions pendant la séance, n'hésitez pas à les poser, à demander un point d'information si vous avez des questions sur comment ça se passe, comment vous devriez faire certaines choses. N'hésitez pas à le demander à vos collègues ou à la présidence, ça va nous faire plaisir de vous répondre. Au dernier caucus, j'avais dit que je n'imprimerais pas de papier. J'en ai imprimé un peu quand même, notamment parce que ma plateforme en ligne n'était pas totalement prête pour ce caucus-ci. Pour le prochain, ce devrait l'être. Je vous rappelle de m'informer à l'avance si vous voulez que j'imprime des documents. Sinon, juste mentionner, pour la durée du caucus, je vais vous demander la permission de faire mes interventions debout parce que, si je m'assois, je ne vois pratiquement rien. Ça convient à tout le monde? Merci beaucoup.

Président

Ça nous amène donc au point suivant, Lecture et adoption de l'ordre du jour.

120

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

125 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Juste avant vos interventions, je tiens à préciser qu'on a prévu de parler des événements de la dernière semaine dans le point Rapports – Comité exécutif. On prévoit faire le tour de la question et en parler en profondeur.

130 Président

Est-ce qu'il y a des questions ou des interventions par rapport à l'ordre du jour?

Théâtre

135 J'aimerais qu'on adopte une minute de silence pour les événements qui se sont passés la semaine dernière.

Président

Est-ce que ça va à tout le monde? On va juste terminer l'ordre du jour. Ensuite, on procèdera à la minute de silence, si ça vous va.

140

Études internationales et langues modernes

Est-ce que ça pourrait être abordé dans un point séparé, votre rapport exécutif des événements de cette semaine?

145 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Ça peut être fait dans un point à part. Ce qu'on se disait, c'était que si on le faisait dans le point Rapport – Comité exécutif, c'était quand même au début de la séance. C'est un gros morceau. On pouvait le passer dès le début.

150 Études internationales et langues modernes

6.1.5.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Ça peut être ça, absolument.

155

Président

Parfait. Comment va s'appeler le point?

Études internationales et langues modernes

160 6.1.5 Événements de la semaine

*Il est proposé par Études internationales et langues modernes, avec l'appui d'Histoire :
Que soit ajouté à l'ordre du jour un point Événements de la semaine.*

165 Président

Est-ce qu'il y a des interventions?

Philosophie

C'est pour l'ordre du jour...

170

Président

On est dans l'ordre du jour, mais il y a une proposition d'ajouter un point.

Philosophie

175 OK. Je vais attendre.

Président

180 Est-ce qu'il y a des interventions sur le point d'ajouter un point sur les événements de la semaine? Même si le point est formulé de façon très générale, on comprendra que c'est restreint à la situation particulière et non pas à n'importe quoi s'étant déroulé dans la semaine. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Est-ce qu'une association demande le vote?

Résolution CAE-A16-10-21-03

Il est proposé par Études internationales et langues modernes, avec l'appui d'Histoire :

185 Que soit ajouté à l'ordre du jour un point 6.1.5. Événements de la semaine.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Président

190 Est-ce qu'il y a autre chose par rapport à l'ordre du jour?

Philosophie

Est-ce que ce serait possible de changer le point 10, sur le FSSEP, et de le mettre avant le point 7, le point Élections?

195

*Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Études anciennes :
Que le point 10. FSSEP soit déplacé avant le point 7. Élections.*

Président

200 Est-ce que vous voulez expliquer?

Philosophie

205 J'ai juste peur qu'on perde le quorum vers la fin, donc j'aimerais ça qu'on puisse le passer plus tôt. Ce n'est pas un point qui va prendre vraiment beaucoup de temps. C'est juste pour que les positions soient adoptées.

Président

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition de Philosophie?

210 Éducation préscolaire et enseignement primaire

Il y a plusieurs points aussi avant, dont un sur la CRAIES. Nous aussi, on a peur de perdre le quorum, mais notre point est à l'ordre du jour avant le point 10. C'est un point tout à fait légitime également. Je crois qu'on devrait suivre l'ordre du jour établi.

215 Président

Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Est-ce qu'une association demande le vote sur la proposition de Philosophie de changer l'ordre du jour?

Éducation préscolaire et enseignement primaire demande le vote.

220

Président

La proposition est de devancer le point FSSEP pour le faire entre les points 6 et 7, donc juste avant les élections.

225

Pour : 9

Contre : 28

Absentions : 13

La proposition est battue à majorité.

230

Président

Est-ce qu'il y a d'autres éléments par rapport au projet d'ordre du jour?

Études anciennes

235 Je pense que ce qui crée l'inquiétude ici, c'est que le point Élections est quand même assez long. Je vais proposer de renvoyer le point Élections juste avant le point Autres sujets.

Il est proposé par Études anciennes, avec l'appui de Droit :

Quel le point Élections soit déplacé avant le point Autres sujets.

240

Président

245 Est-ce qu'il y a des interventions sur la proposition d'Études anciennes qui est de déplacer les élections, l'ensemble du point 7, pour l'envoyer après le point FSSEP, donc juste avant Autres sujets pour que ce soit le dernier point décisionnel traité dans le cadre de la séance? Est-ce que c'est clair pour tout le monde? Est-ce qu'une association demande le vote?

Résolution CAE-A16-10-21-04

Il est proposé par Études anciennes, avec l'appui de Droit :

Que le point Élections soit déplacé avant le point Autres sujets.

250

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Président

255 Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter par rapport au projet d'ordre du jour? Si ce n'est pas le cas, ça prendrait une proposition de l'adopter tel que modifié.

Résolution CAE-A16-10-21-05

Il est proposé par Musique, avec l'appui de Statistique et mathématiques :

Que l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2016 soit adopté tel que modifié.

260 *Pas de demande le vote.*
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Président

Ça nous amène donc au point suivant.

265

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

270 Deux procès-verbaux vous ont été envoyés par courriel, celui de la séance du 23 septembre dernier et celui de la séance du caucus spécial d'élections du 30 septembre. Si vous avez des modifications à faire, c'est maintenant. Les modifications mineures qui m'ont été envoyées ont été apportées.

275 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à l'un ou l'autre des deux procès-verbaux? Sinon, pour simplifier, est-ce que quelqu'un voudrait proposer l'adoption des deux procès-verbaux en bloc?

280 **Résolution CAE-A16-10-21-06**

Il est proposé par Statistique et mathématiques, avec l'appui de Droit :

Que les procès-verbaux des séances du 23 septembre 2016 et du 30 septembre 2016 soient adoptés tels que proposés.

285 *Pas de demande le vote.*
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Président

Ça nous amène au point suivant, Suites données aux résolutions antérieures.

290

5. Suites données aux résolutions antérieures

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

295 Cet été, une question avait été posée en lien avec l'obligation d'avoir payé la totalité des frais pour pouvoir s'inscrire à une nouvelle session à l'université. Quand on a posé la question, les gens étaient en vacances, il y a eu des délais, mais là, on a une réponse. C'est une mesure qui existait déjà avant, mais elle était appliquée plus tard dans la session, à la troisième semaine environ. Le fait de l'avoir devancée, ça fait que les gens ne sont pas trois semaines dans le vide. Il n'y a pas eu d'autres impacts qui ont été repérés par le Bureau des bourses et de l'aide financière aux études.

300 En parlant avec des gens du bureau, ils ont mentionné que beaucoup d'argent disponible pour les bourses de dépannage n'était pas utilisé parce qu'il n'y a pas assez de demandes. Les gens qui ont des problèmes financiers peuvent toujours faire une demande au Bureau des bourses et de l'aide financière.

305 Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Caron-Guillemette?

Génie des mines et de la minéralurgie

310 J'aimerais savoir si c'était en lien avec le fait qu'on ne puisse pas participer à la session prochaine si on n'a pas réglé les frais de scolarité de la session précédente. C'est bien de ça que vous parliez?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Oui. La question avait été posée.

315

Génie des mines et de la minéralurgie

Quand vous avez parlé des trois semaines, je n'ai pas très bien compris.

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

320 Je parlais de ce qui se faisait avant. Il y a eu une modification de la politique. Une question avait été posée à ce sujet au caucus cet été. Ce qui a été fait, c'est de devancer de trois semaines le moment où l'argent doit avoir été donné. Avant, les gens commençaient la session et à un moment, en cours de session, ils se faisaient dire qu'ils n'avaient pas payé leurs frais de scolarité donc qu'ils devaient arrêter. Maintenant, il n'est pas possible de commencer la session si les frais de scolarité n'ont pas été payés. C'était déjà une mesure en place. Maintenant, les gens ne commencent juste pas d'études dans le vide.

325

Génie des mines et de la minéralurgie

330 Quelles sont les mesures que vous avez entreprises? J'avais entendu dire que c'était un projet-pilote. Quelles sont les mesures par rapport à ça?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

335 Pour les étudiants qui ont de la difficulté à payer leurs frais, c'est important d'aller voir les gens du Bureau des bourses et de l'aide financière, car ils offrent des mesures. Il y a des choses qui sont possibles avec eux pour ne pas strictement bloquer un étudiant. Il y a différentes méthodes d'aide, soit au niveau des bourses, soit au niveau des prêts. Ils vont vous référer aux prêts et bourses du gouvernement. Il y a aussi des mesures qui peuvent être prises avec l'université pour avoir une période de paiement différente. Il faut aller les voir pour s'informer, mais il y a déjà des choses qui sont mises en place, des protocoles pour aider les gens à payer.

340

Présidence

Ce sont des mesures qui ont été prises avant notre mandat. C'est sûr qu'on va faire un suivi pour voir les effets. Ceux qui ont de la difficulté à payer peuvent toujours communiquer directement avec l'université pour voir s'il y a moyen de s'entendre avec eux.

345

Génie des mines et minéralurgie

Il n'y aurait pas moyen d'annuler ça? Parce que là, j'ai l'impression que je peux prendre une entente avec l'université, mais je ne suis pas trop sûr que ça va passer.

350

Présidence

C'est des obligations financières. Ça dépend toujours de ce que l'université veut. On va faire un suivi pour voir ce qui en est, comme c'est la première session que c'est fait.

Philosophie

355 C'est tout simplement pour demander de peut-être parler un petit peu plus fort. On entend beaucoup les claviers d'ordinateur et les gens. Ce n'est pas méchant, c'est juste parce qu'on n'entend absolument rien.

Présidence

360 Vous avez bien fait de le dire.

Président

Merci beaucoup du commentaire, Philosophie. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Est-ce qu'il y a d'autres résolutions antérieures auxquelles donner suite?

365

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Mercredi dernier s'est tenue la formation des représentants étudiants sur les comités de programmes et les conseils de facultés. Une cinquantaine de personnes ont pu y assister. Pour les gens qui n'ont pas pu être là et qui auraient voulu y être, c'est toujours possible de me contacter. On prendra rendez-vous pour que je vous fasse une séance de formation. C'est une formation qui s'adresse à tous les étudiants qui siègent aux comités de programmes. On a remis des copies du cahier du représentant étudiant. Pour ceux qui étaient là, vous savez, on a eu un problème avec l'impression du document. On devrait recevoir les nouveaux cahiers bien imprimés la semaine prochaine. Vous pourrez passer les prendre au Bureau du droit étudiant.

370

375

Président

Est-ce qu'il y a des questions? J'ai Monsieur Caron-Guillemette.

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Je vous avais parlé des kiosques de la campagne du Centre d'aide aux étudiants, la campagne pour la santé mentale et le bien-être psychologique. Il va y avoir quatre volets qui vont être abordés, soit la réussite, la pleine conscience, l'orientation et les besoins pour les étudiants en situation de handicap. Pour chacun des volets, il va y avoir à la session d'automne et à celle d'hiver trois ou quatre journées, chaque journée dans des pavillons différents. Il va y avoir des kiosques d'information, des activités pour renseigner les membres de la communauté universitaire sur chacun des volets. Prochainement, je vais mettre sur la page du caucus les dates et les lieux exacts. Si ça vous intéresse d'aller voir ou même de participer aux kiosques, il manque encore des bénévoles pour certaines dates, vous pouvez me contacter. Sinon, vous pouvez aller voir les kiosques, ça va être super intéressant. Je vous encourage à y aller.

380

385

390

Président

Est-ce qu'il y a des questions? Alors, j'ai Monsieur Rheault.

Vice-présidence aux finances et au développement

Pour ma part, on a eu une rencontre avec le Comité directeur de l'Université Laval. Sur ce comité, il y a le recteur, les vice-recteurs et les vice-recteurs adjoints également. C'est une rencontre à laquelle l'exécutif a participé pour présenter plus en détail notre plan directeur et les différentes étapes. Ce dont je voulais vous parler aujourd'hui, c'est le dossier du réaménagement du campus. On a le point de militer pour l'implantation et la construction de toilettes neutres sur le campus. On a réitéré sur ce point-là. Tout simplement pour vous dire que les gens sont super réceptifs à l'idée. Ils pensent l'inclure dans les différents plans de réaménagement des pavillons.

395

400

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Rheault? Sinon, j'avais Théâtre. Est-ce que c'est pour la minute de silence que j'avais oubliée tantôt?

405

Théâtre

Non, ce n'était pas pour ça. J'aurais aimé avoir des détails par rapport aux toilettes neutres. Je voulais savoir s'il y avait eu des avancements par rapport à ça.

410

Vice-présidence aux finances et au développement

Comme je viens de le mentionner, on essaie de garder un œil sur l'ensemble des projets de réaménagement partout sur le campus dans les pavillons. Au niveau des avancements, on n'a pas la confirmation officielle pour dire que, dans tel pavillon, ça va être rénové de telle manière. Il n'y a pas encore de plans. Mais, ils ont démontré beaucoup d'ouverture. Ils y avaient déjà réfléchi eux-mêmes. On va voir les avancements au fur et à mesure de la session.

415

Président

420 Est-ce qu'il y a d'autres questions dans Suites données aux résolutions antérieures? Si ce n'est pas le cas, avant d'aller au prochain point, on va passer à la minute de silence. Si vous voulez bien vous lever...

(Minute de silence)

425 Président

Ça nous amène au point 6.1 Rapports – Officières et officiers.

6.1 Rapports – Officières et officiers

430

Président

Vous avez reçu les rapports avec l'avis de convocation. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires pour les gens de l'exécutif? Personne. Dans ce cas, je vais demander s'il y a des ajouts ou des retraits à faire.

435

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Plusieurs ajouts. Le 5 octobre, je suis allé à l'AG de mon asso de programme. Le 18 octobre, j'ai rencontré la ministre avec des étudiants d'un peu partout sur le campus pour discuter de ce qui s'était passé cette semaine. Le 19 octobre, j'ai rencontré l'organisateur d'un événement au Grand Salon. Le 20 octobre, j'ai rencontré les gens de Sans oui, c'est non ici à l'Université Laval et je suis allé à la veille devant le pavillon Parent. Je suis aussi allé à l'impro musicale et à La Grande Moisson, le souper organisé par Agronomie. Le 21, j'ai rencontré Monsieur Miguel Levasseur du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval.

445 Vice-présidence aux affaires internes

Le 13 octobre, j'ai rencontré Miguel Levasseur du SSP pour faire un retour sur le camp de formation. Le lendemain, je l'ai aussi rencontré pour faire un retour sur le party des 35 ans et la Dérive. Je n'ai pas pu assister à la CASP parce que les deux autres rencontres ont pris trop de temps. Le 18 octobre, j'ai aussi rencontré la ministre concernant les événements qui ont eu lieu la fin de semaine dernière. Le 19 octobre, je suis aussi allé au rassemblement en soutien aux victimes. Le 20 octobre, je n'ai pas pu présider l'assemblée générale de Relations industrielles. Le 23, donc dimanche, je vais avoir un Comité de commandites et subventions.

455 Vice-présidence aux finances et au développement

Simplement ajouter que moi aussi j'étais présent au rassemblement pour les victimes des résidences.

Vice-présidence aux affaires externes

460 Le 12 octobre, j'étais présent au 5 à 7 organisé par les comités de l'AGETAAC. Après ça, je suis allé au Saoul-Bois la même soirée. Finalement, le 20 octobre, j'étais présent aussi à La Grande Moisson.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

465 Deux ajouts. Le 19 octobre, en matinée, j'ai rencontré la présidente et la vice-présidente aux affaires académiques du RÉMUL avec Quentin. En soirée, après la formation sur les comités de programmes, je suis allé assister au rassemblement en soutien aux victimes.

Présidence

470 D'abord, le 3 octobre, j'étais présente à la rencontre du Comité de sélection de la présidence d'assemblée. Ensuite, le 13 octobre, je n'ai pas eu de rencontre sur le FSSEP. Le 19 octobre, je ne

475 suis pas allée à la rencontre avec le RÉMUL et je n'ai pas rencontré le vice-doyen de pharmacie. Je n'ai pas été présente non plus à l'AG de la COMÉUL ni à l'assemblée générale de Relations industrielles. À la place, j'ai donné des entrevues. J'ai aussi rencontré un représentant de Desjardins. J'étais également présente au rassemblement. Plus tôt dans la semaine, j'ai aidé à organiser la rencontre qu'il y a eu entre la ministre et des étudiants. Le 17 octobre au matin, j'ai eu une rencontre avec le vice-rectorat exécutif pour une mise au point de la situation. Ce matin, j'étais en conférence téléphonique avec un représentant du vice-rectorat exécutif et un représentant de la direction de l'université.

480 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Pour ma part, deux ajouts. J'ai également assisté à la rencontre qu'il y a eu entre des étudiants et la ministre. Le 20 octobre, j'ai présidé l'assemblée générale de Relations industrielles.

Président

485 Merci. Est-ce qu'il y a de nouvelles questions ou de nouveaux commentaires qui se sont ajoutés?

Études internationales et langues modernes

Je voudrais savoir, Vanessa, s'il y a eu d'autres entrevues que celle au FM93.

490 Présidence

Je ne connais pas les postes de radio, mais, au total, on en a fait trois.

Physique

Je voudrais féliciter le vice-président aux affaires canines pour sa belle job.

495

Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

500 Pour ceux qui cherchent le rapport du vice-président aux affaires canines, il se trouve à la fin des rapports des officiers.

Président

505 S'il n'y a pas autre chose, ça nous amène au point suivant, le point 6.2 Rapports – Comité exécutif.

Études internationales et langues modernes

Il n'y avait pas un point 6.1.5.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

510 .5, ce serait à la fin.

Président

515 C'est un point séparé à la fin de tout ça, d'après ce que vous avez dit. Vous avez dit 6.5. Au moment où on l'a adopté, c'était le faire après les points de rapport. On va donc passer les autres points de rapports puis arriver à ce sujet-là.

6.2 Rapports – Comité exécutif

520 Président

Donc, Monsieur de Dorlodot.

Vice-présidence aux affaires internes

Je vais faire un rapide retour sur le camp de formation des associations. Ça s'est très bien passé.
525 Merci beaucoup à tous ceux qui sont venus. On a eu à peu près 140 personnes, ce qui est plus
que l'année dernière où on approchait plus les 100 personnes. On a atteint la capacité maximum
de la Forêt Montmorency. Je vais envoyer un formulaire à toutes les associations qui étaient
530 présentes pour faire un retour et pour que vous puissiez donner vos commentaires maintenant
qu'on a pris un peu de distance par rapport à ça. Ça va vous permettre de faire vos commentaires,
positifs ou négatifs, de mentionner des choses à améliorer pour le prochain camp de formation.
Moi, je vais compiler tout ça pour le prochain vice-président ou la prochaine vice-présidente aux
affaires internes.

Président

535 Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur de Dorlodot? Sinon, j'ai Madame Parent.

Présidence

Il y a eu une rencontre avec des représentants de la STL, du RTC, de l'université et de l'AELIÉS
pour parler du LPU. Je ne peux pas vous donner plus de détails parce que c'est en cours de
540 négociation, mais je peux vous dire que ça avance bien et qu'on a reçu de bonnes nouvelles durant
cette rencontre-là. Ça va finir par aboutir. Ça va bien pour ce dossier-là.

Président

545 Est-ce qu'il y a des questions? Sinon, Monsieur Rheault.

Vice-présidence aux finances et au développement

Après avoir passé la moitié du camp des assos à expliquer tout ce qui a trait au chien, j'ai décidé
de faire un petit point quelque part en caucus pour répondre aux questions qu'il pourrait y avoir.
550 Donc, je vous présente Sam, qui est le nouveau membre de l'équipe. C'est un petit chien Mira qui
est en socialisation et que je suis allé chercher il y a deux semaines. Sam a présentement deux
mois et demi. Il aime se coucher partout et faire ses besoins partout. Vous pouvez le flatter, il n'y a
pas de problème. Je vais le garder avec moi pendant un an et demi avant qu'il passe ses tests
pour voir s'il peut devenir chien-guide ou chien accompagnateur.

Président

555 Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Rheault?

Génie chimique

560 Vous n'aviez pas dit qu'il allait s'appeler Caucus?

Vice-présidence aux finances et au développement

On aurait bien aimé, mais Mira a des thèmes à chaque portée de chiens. Ils donnent une liste de
noms en fonction du thème choisi. On aurait bien aimé que ce soit les assemblées délibérantes,
565 mais là, c'était des personnages du *Seigneur des anneaux*. Comme c'était la première fois que je
suis famille d'accueil, j'ai eu le dernier choix. Il ne restait donc pas beaucoup de noms. Il y avait
Gollum, Pippin... Quand j'ai vu Sam, je me suis dit que c'était parfait. J'ai failli prendre Merry, par
contre Xavier travaillait avant à La Chope Gobeline et c'était son nom d'employé là-bas. Je me suis
dit que ce serait chien de prendre ce nom-là.

Président

570 Sur ce raisonnement sans faille, est-ce qu'il y a d'autres questions? J'ai Monsieur Rouette-Fiset.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

575 Sur une note plus sérieuse, a eu lieu ou n'a pas eu lieu l'assemblée générale annuelle de la
CADEUL la semaine dernière. Évidemment, elle va être reprise. On est encore dans un processus
pour trouver la date idéale. On a cherché en fonction de la disponibilité d'une salle qui va pouvoir

accueillir beaucoup de gens. Ça s'en ligne vers le jeudi 10 novembre sur l'heure du midi, à partir de 11 h 30. C'est mon rapport sur l'assemblée générale.

580 Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Rouette-Fiset? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Rapports – Comité exécutif? Excellent. Ça nous amène à Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL.

585

6.3 Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL

Vice-présidence aux affaires externes

590 Vendredi dernier s'est tenue la première Commission des affaires sociopolitiques depuis bien
longtemps à la CADEUL, du moins sous une forme officielle. L'année dernière, il y avait des
rencontres plus ou moins formelles pour traiter de dossiers périodiques d'un point de vue politique
à la CADEUL ou autres. On trouvait que c'était une bonne idée et ça avait déjà existé sous forme
officielle, donc on a décidé de le ressusciter avec une autre formule cette année. Il y avait huit
595 associations, mais ce n'est pas grave. On veut tous vous voir la prochaine fois. On a traité des
dossiers externes et politiques de cette année. On a traité de l'avancement de la position qu'on a
adoptée plus tôt sur le transfert fédéral en aide financière aux études. On a traité du Conseil des
universités du Québec, dont je vais vous parler à l'instant. On a aussi abordé le FSSEP.

600 Plus particulièrement, pour le Conseil des universités du Québec, il est important de savoir qu'il y a
des consultations publiques qui ont lieu en ce moment sur le sujet. On a jusqu'au 28 octobre pour
remettre un document avec nos idées en commission parlementaire pour que ce soit examiné par
les gens qui vont travailler là-dessus. La TACEQ, une ancienne association étudiante nationale
dont la CADEUL faisait partie, a déjà produit du contenu il n'y a pas si longtemps. À la Commission
des affaires sociopolitiques, on a décidé de prendre le document de consultation envoyé par le
605 ministère ainsi que celui de la TACEQ et de discuter avec les associations de ce qu'on aimerait voir
dans les recommandations envoyées par la CADEUL. C'est ce qui vous a été remis. Ce sont ces
recommandations-là, qui sont issues de positions qu'on a déjà à la CADEUL étant donné qu'on
était membre de la TACEQ. Puis, certaines sont issues aussi des discussions qu'on a eues en
Commission des affaires sociopolitiques. On pourrait les montrer au tableau. Je vous invite à
610 prendre le document. Je vais le regarder avec vous. Le document est aussi disponible en ligne. Il a
été mis sur le groupe Caucus.

À la suite du dépôt du rapport Parent, dans les années 60, il y a eu la création du Conseil national
des universités, l'ancêtre du Conseil des universités du Québec, une instance qui était chargée de
615 rôle-conseil et de spécialisation en matière de développement du réseau de l'enseignement
supérieur. Ça a été aboli en 1993 parce qu'on trouvait que ça se dédoublait. Certains mandats ont
été repris par des instances comme la CRÉPUQ, le regroupement des recteurs et des
administrations universitaires qui s'appelle maintenant le BCI, le Bureau de coopération
interuniversitaire. En 2013, lors du Sommet sur l'enseignement supérieur qui a été tenu par le
620 gouvernement Marois, Monsieur Claude Corbo, qui est l'une des personnes qui font encore de la
consultation aujourd'hui, avait été mandaté pour voir si on pourrait réimplanter ce genre d'instance.
La principale différence entre un Conseil national des universités et un Conseil des universités du
Québec, c'est qu'il y a un nom péquiste et un nom libéral. En ce moment, on traite du CUQ. En
juillet dernier, la ministre a annoncé qu'elle voulait réamorcer une réflexion et elle conviait les
625 acteurs du milieu à donner leur opinion. Est-ce que tout le monde suit bien jusqu'à présent?

Président

Il y avait des gens qui avaient des interventions plus tôt lorsque vous parliez.

630 Lettres

C'est plus concernant la Commission des affaires sociopolitiques. Je ne sais pas si c'est possible que ce ne soit pas en même temps que la Table des affaires pédagogiques.

Vice-présidence aux affaires externes

635 J'avais tâté le pouls, en septembre, pour essayer d'en tenir une pas en même temps que la Table des affaires pédagogiques. J'avais eu des commentaires comme quoi ça serait plus facile de tenir les deux en même temps. Comme ça, ça fait un jour d'instances de moins. Il y aurait les externes d'un bord et les v-p aux affaires pédagogiques de l'autre. Si vous avez d'autres propositions à faire, comme ne pas les tenir en même temps, je vous invite à en faire part.

640

Musique

Je voulais savoir à quel endroit on trouve le calendrier des rencontres.

Vice-présidence aux affaires externes

645 Je vais vous le sortir bientôt. Étant donné qu'on avait dit que c'était les mêmes dates que la Table des affaires pédagogiques, je ne l'avais pas sorti. Mais ça va être fait bientôt.

Président

650 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires avant de se lancer dans le reste du document qui vous est soumis par la CASP? Excellent. Vous pouvez y aller.

Vice-présidence aux affaires externes

655 Voici l'aboutissement du travail de la Commission des affaires sociopolitiques ainsi que de la TACEQ. On y va avec la mission et les mandats. Que ferait ce genre d'instance? Cette instance-là serait responsable d'évaluer la qualité des programmes universitaires, de vérifier les processus de qualité au sein des établissements d'enseignement, de s'assurer que les programmes conviennent au parcours académique des étudiants. C'est en recommandation 1. En recommandation 2, assurer une espèce de cohésion dans le milieu universitaire. Il arrive que les universités ne se parlent pas, parfois en raison de deux administrations qui ne s'entendent pas très bien. Le CUQ peut assurer cette espèce de cohésion entre les établissements d'enseignement universitaire. C'est ce qu'on dit dans cette recommandation-là, notamment au niveau de la création des campus satellites, chose qui se fait à des endroits où c'est parfois discutable. Le CUQ pourrait se pencher sur ces questions-là. Autre recommandation : Que le Conseil des universités du Québec puisse assurer un suivi des dépenses dans les universités dans l'objectif de produire une évaluation globale. C'est de bien s'assurer que l'argent va aux bonnes places, pas au détriment de quelconque institution d'enseignement universitaire. Des fois, dans le réseau, il peut exister certaines inégalités. C'est ce qui était sorti dans le mémoire de la TACEQ. Le CUQ servirait à remédier à ce problème-là. Recommandation 4 : Que le Conseil des universités du Québec s'assure d'une collaboration entre les universités. Recommandation 5 : Que le Conseil des universités du Québec s'assure de l'accomplissement des mandats qui lui sont confiés tout en respectant l'autonomie originale de chacune des institutions universitaires. C'est bien important, c'est une instance qui doit servir à donner un avis, notamment à la ministre de l'Enseignement supérieur et à la communauté universitaire, mais elle ne peut pas s'ingérer dans la manière dont les établissements prennent leurs décisions. Ils doivent garder leur autonomie. C'était important pour la TACEQ notamment.

660

665

670

675

Au niveau de la structure, ce qui a trait à sa composition, ça découle beaucoup de la position qu'on avait adoptée en instance d'août. En 2013, dans son rapport, Monsieur Corbo omettait une place pour les étudiants de premier cycle au sein d'un conseil des universités, à l'époque un CNU. Nous, on trouve que c'est un non-sens, puisque le premier cycle représente plus du 2/3 de la population étudiante au Québec. La recommandation 6 concerne exactement ça. Pour la recommandation 7, le mémoire de la TACEQ avait une position qui était un peu caduque, qui parlait d'associations nationales qui n'existent plus aujourd'hui comme étant des entités aptes à siéger pour représenter les étudiants. À la CASP, on s'est entendus pour dire que ce conseil-là doit refléter une image

680

685 exacte de la communauté universitaire et de la société civile. On en est venus à la conclusion que
la population étudiante devrait être représentée par un minimum de deux étudiants ou étudiantes
de premier cycle, un étudiant de deuxième cycle et un étudiant de troisième cycle. Ce n'était pas
dans le mémoire de la TACEQ. La recommandation 8, elle, était dans le mémoire. Que le conseil
des universités inclue au sein de sa structure des représentants de la société civile. Encore là, il
690 faut que ces représentants-là soient une image fidèle de la société civile. Ça ne peut pas être juste
des gens issus du milieu des affaires ou issus des professions libérales. On veut des gens de tous
les horizons. Recommandation 9, qui était aussi dans le mémoire de la TACEQ. On parle
d'universités, ça serait l'fun que la communauté universitaire, donc autant les enseignants, les
étudiants ou des gens ayant déjà occupé un poste dans une administration universitaire,
695 représente la majorité des gens qui composent ce conseil-là, étant donné que ce sont un peu des
spécialistes vu qu'ils évoluent dans cette communauté-là. Recommandation 10 : Que la
composition du Conseil des universités du Québec accorde une place à un représentant non
politique du gouvernement. Donc, on ne veut pas un élu, on ne veut pas quelqu'un qui est partisan.
On veut quelqu'un qui est, en fait, un haut fonctionnaire ou autre qui soit apte à siéger à cette
700 instance-là pour faire le lien entre le CUQ et le ministère de l'Enseignement supérieur. C'était
présent dans le mémoire de la TACEQ et c'est aussi une des choses qu'ils avancent dans le
document de consultation qui nous a été envoyé. Finalement, recommandation 11, qui n'est pas
dans le mémoire de la TACEQ, mais dans le document de consultation envoyé par le ministère,
c'est précisé que ce serait la ministre qui ferait les recommandations au gouvernement pour que
705 ces gens-là soient nommés sur le conseil. Selon nous, ça ne fait aucun sens que la ministre
nomme des gens sans consulter les milieux. On se disait que justement, le processus serait que la
ministre consulte les milieux et que les milieux lui fassent des recommandations des gens qu'ils
pensent pertinents. Ça touche aussi le concept d'indépendance. Parmi ces recommandations-là, la
ministre serait apte à choisir des gens pour siéger au CUQ. Tout va bien jusqu'à présent?

710 Finalement, sur le fonctionnement de ces méthodes, c'est un conseil qui va traiter de sujets
importants, notamment les orientations du réseau universitaire pour la société québécoise. Il faut
donc que ce conseil-là agisse avec transparence et qu'il soit redevable envers la société
québécoise. La plupart des recommandations, c'est de faire preuve de transparence, de rendre
715 accessibles et publics les documents ou les projets sur lesquels il travaille, comme toute institution
publique devrait le faire.

Président

720 Merci. Avant de traiter spécifiquement le rapport comme tel, est-ce qu'il y a des questions ou des
commentaires d'ordre général?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

725 Je me rends compte que la résolution 13 et la 14, c'est pas mal la même chose. Ça va être corrigé,
j'imagine.

Président

730 Donc, si je comprends bien la CASP vous envoie ce rapport pour qu'il soit adopté. Il va inclure les
différentes recommandations dans un mémoire sur le Conseil des universités. Comment on va
procéder, c'est qu'on va traiter les recommandations comme un bloc de propositions. Tout ce qui
est consensuel va pouvoir être adopté en bloc. S'il y a des choses plus spécifiques dont vous
voulez discuter ou avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, on va pouvoir les retirer du bloc et en
parler séparément. Est-ce que c'est clair pour tout le monde? Excellent. Est-ce qu'il y a des
recommandations spécifiques que vous voudriez retirer?

735 Histoire

J'aurais une question, en fait. Pour la recommandation 1, sur l'évaluation de la qualité des
programmes, j'aimerais savoir quels seraient vos critères pour déterminer la qualité. Quels sont vos
indicatifs pour ça?

740 Vice-présidence aux affaires externes

Quand on parle d'évaluation de la qualité des programmes universitaires, il faut bien comprendre que le mémoire de la TACEQ ne précisait pas comment. Le CUQ, éventuellement, va probablement se doter d'outils ou des balises pour traiter de ce genre de sujet là. Nous, ce qu'on avait en tête, c'est que les établissements d'enseignement universitaire ont déjà des processus d'évaluation. Le but, c'est de s'assurer que les processus d'évaluation sont sains et légitimes.

Sociologie

750 À ce moment-là, « sains et légitimes », dans quelle mesure ça éclaircit davantage la notion de qualité? Comment ça l'explique?

Vice-présidence aux affaires externes

755 Comme je vous dis, ce n'est pas précisé dans le mémoire de la TACEQ. Au niveau de l'évaluation de la formation universitaire, notre mémoire n'établit pas de balises sur les critères de qualité. Je ne sais pas si les exécutants qui travaillent davantage sur la qualité des programmes peuvent plus répondre.

Présidence

760 Par exemple, un des processus mis en place en ce moment, c'est que les étudiants peuvent évaluer leurs cours, mais que ça compte juste s'il y a 60 % des étudiants qui répondent. Ça, ça pourrait être une chose qui est évaluée par le CUQ pour savoir si c'est vraiment bien fait, si ça fonctionne et pour voir si toutes les universités fonctionnent comme ça. C'est un exemple concret de ce que ça pourrait être.

Physique

765 Juste pour être certain. Le CUQ, il va avoir juste un rôle de recommandation. Sa voix n'a pas... Je ne sais pas comment dire ça.

Vice-présidence aux affaires externes

770 Effectivement, dans sa structure, ce n'est pas une instance décisionnelle. Le but, c'est qu'il produise des avis, des avis de spécialistes, basés sur de la recherche, pour dire comment devrait s'orienter le réseau, comment on devrait voir l'enseignement universitaire dans les prochaines années. Ce comité-là ferait des rapports à la ministre de l'Enseignement supérieur.

Présidence

775 Il a plus le rôle d'expert-conseil. La ministre n'a pas nécessairement le temps d'étudier tout ça. Il y aurait un comité pour étudier, donner des avis, se questionner là-dessus pour qu'après la ministre puisse prendre des décisions.

Président

780 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Est-ce qu'il y a des recommandations à retirer du bloc? Si ce n'est pas le cas, est-ce que quelqu'un voudrait proposer en bloc l'adoption du rapport?

Résolution CAE-A16-10-21-07

785 *Il est proposé par Sciences et technologie des aliments, avec l'appui de Médecine :*

Que le rapport de la Commission des affaires sociopolitiques concernant le Conseil des universités du Québec soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

790

Président

Est-ce qu'il y a d'autres groupes de travail ou comités de la CADEUL qui se sont réunis?

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

795 En même temps que la Commission des affaires sociopolitiques, il y a eu une séance de la Table
des affaires pédagogiques. Rassurez-vous, je n'ai pas de gros documents à vous faire adopter. Ça
va être plus bref que Xavier. Durant la séance, on a eu une formation de Mélanie, la coordonnatrice
800 du Bureau des droits étudiants, qui portait sur les évaluations. On a parlé des suites à donner au
sondage sur la recherche au premier cycle. Ce qui a été décidé, c'est de s'en tenir à ce qui était
prévu dans le plan directeur, c'est-à-dire d'analyser et de présenter les résultats du sondage. J'ai
offert la possibilité aux associations qui aimeraient avoir des résultats plus propres à leur
programme de me contacter. Je pourrai faire des rapports personnalisés. Sinon, on a parlé de
formation par compétences puisque, d'ici la fin de la session, on voudrait faire un avis sur la
805 formation par compétences à l'Université Laval. On a révisé le questionnaire qui va être travaillé
par notre recherchiste avec les représentants des associations étudiantes concernées. D'ailleurs,
dans les prochaines semaines, on a particulièrement besoin de gens de Sciences et génie et
d'Éducation pour nous parler de la formation par compétences dans leur programme. Par le passé,
on a déjà eu des rencontres avec des gens de Pharmacie et de Médecine.

810 Président

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires au sujet du rapport de la Table des affaires
pédagogiques? Autre groupe de travail ou comité?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

815 Je vais faire un retour sur la Ligue de sports intra-muros. Ça a eu lieu le 7 octobre dernier. C'était
des combats d'archers et du *bubble soccer*. Il y avait beaucoup de gens de tous les horizons du
campus. Je vous invite à la prochaine qui va avoir lieu le 11 novembre. C'est du *kick ball*,
communément appelé du ballon canadien. Vous êtes les bienvenus. Il va y avoir plus
d'informations sur la page Caucus et sur la page de la Ligue sportive intra-muros.

820

Président

Est-ce qu'il y a des questions sur la Ligue des sports? Sinon, Monsieur Rouette-Fiset.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

825 Je vais commencer par le rapport du Comité de sélection de la présidence d'assemblée. Le comité
s'est réuni, comme il se doit, en tout début d'année. Je vous avouerais que la charge de travail
cette année n'a pas été énorme. Après la mise en ligne de l'offre d'emploi, on a reçu seulement
trois candidatures, dont une qu'on n'a pas jugée assez pertinente pour lui donner suite. L'autre ne
s'est pas présentée à son entrevue. Il restait donc seulement Guy-Aume. On a quand même
830 procédé à une entrevue, qui s'est bien déroulée. Au final, le comité a décidé de reprendre Guy-
Aume comme président d'assemblée cette année. Avez-vous des questions?

Affaires publiques et relations internationales

835 Je suis très contente que ce soit Guy-Aume. Je voudrais juste savoir pourquoi vous avez jugé
qu'une des candidatures n'était pas pertinente.

Président

Je vais sortir de la salle à ce moment.

840 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Ça ne le concernait pas vraiment. C'était tout simplement parce que c'était un étudiant dont la lettre
de motivation n'était pas du tout en lien avec le poste. Je vais faire rentrer Guy-Aume, si ça ne
vous dérange pas.

845 Président
Autre rapport?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

850 Je vais vous faire un petit résumé de ce qui s'est passé au dernier conseil d'administration de la CADEUL qui s'est déroulé le 25 septembre. Évidemment, ils ont eu droit aux mêmes rapports que vous habituellement en début de séance. Par la suite, il y a eu le point Élections. Les postes en élections étaient un poste d'administrateur pour la Faculté d'architecture, d'aménagement, d'art et de design et un poste pour la Faculté de médecine, de médecine dentaire, de pharmacie et de sciences infirmières. Les deux postes sont actuellement vacants. Si ça vous intéresse ou que vous
855 connaissez des gens qui seraient intéressés, on a un CA dimanche. Juste me contacter pour me demander des précisions. Par la suite, il y a aussi eu un point d'élections pour le Comité organisateur du colloque sur le financement de l'éducation supérieur. Dans les points Finances, il y a eu l'adoption des états vérifiés de 2015-2016. Le vérificateur-comptable externe est venu en conseil d'administration pour nous présenter les états financiers vérifiés comme cela est fait
860 chaque année. Ils ont été adoptés, tout comme les résultats des états financiers d'août 2016. On a eu un petit point pour parler de la situation qu'il y a eu avec le Marché du livre usagé. Finalement, le conseil d'administration a adopté la résolution de recommander à l'assemblée générale que le mandat de vérification externe 2016-2017 soit confié à Raymond Chabot Grant Thornton.

865 Président
Merci. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport du conseil d'administration? Excellent. Est-ce qu'il y a autre chose dans groupes de travail et comités de la CADEUL? Si ce n'est pas le cas, ça nous amène au point suivant.

870

6.4 Rapports – Comités, conseils et commissions de l'Université

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

875 Je vais commencer par la Commission des études. La dernière rencontre a été le 29 septembre. On s'est fait présenter les mandats de la commission pour l'année par Monsieur Bernard Garnier, le vice-recteur aux études et aux activités internationales. Les deux mandats principaux de la commission, c'est de poursuivre la réflexion sur l'avenir de la formation à l'Université Laval, un travail qui avait été commencé l'année dernière par la commission et qui est fait aussi en parallèle avec la Commission de la recherche dans le but de produire un avis sur l'avenir de la formation
880 pour les 20 prochaines années à l'Université Laval. Le deuxième mandat, c'est de procéder à l'évaluation des instituts et des centres de recherche. C'est quelque chose qui revient périodiquement dans les mandats de la Commission des études, mais qui concerne seulement les cycles supérieurs. On a aussi abordé le fait qu'on va rencontrer les différents candidats de la course au rectorat cet hiver à la Commission des études. Il va y avoir certaines séances qui vont être consacrées à l'élaboration des questions qui concernent les dossiers de la commission. Il a
885 aussi été mentionné que l'avis de la Commission des études sur la formation par compétences à l'Université Laval qui date de 2006 sera très certainement révisé cette année. D'ailleurs, la commission attend notre avis sur la formation par compétences pour procéder à cette révision-là. Donc, c'est important que notre avis soit bien fait et qu'il soit fait cette année.

890

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Est-ce qu'il y a d'autres comités ou conseils?

895 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Pour le Comité de valorisation de l'enseignement, qui est essentiellement une Table des affaires pédagogiques avec les vice-doyens aux études des différentes facultés, lors de la première rencontre de l'année, il y a eu une présentation par différentes personnes, entre autres en biologie

et en sciences et génie, d'outils d'évaluation pour procéder à l'évaluation en ligne des étudiants. C'était une présentation qui s'adressait aux professeurs et chargés de cours présents. La question de l'éthique en enseignement a aussi été abordée. En gros, il va y avoir des ateliers et des exercices pour former les enseignants à se préparer à des questions d'éthique qui vont être disponibles sur enseigner.ulaval.ca, un site conçu par le Bureau de soutien à l'enseignement. Un autre point a été abordé par Monsieur François Pothier, vice-recteur adjoint à l'appui à la réussite et à la qualité de la formation, concernant l'application Help'r, qui, semble-t-il, s'en vient à l'Université Laval. C'est une application pour mettre en lien des tuteurs avec des étudiants. L'application nous avait déjà contactés. Le problème, c'est que ça place tant les tuteurs que les gens qui bénéficieraient de cette application-là en possible conflit avec le règlement disciplinaire. L'article qui concerne le plagiat précise que toute aide non autorisée dans le cadre d'un travail ou d'un examen constitue du plagiat pour toutes les personnes qui ont reçu ou qui ont fourni l'aide. Puisqu'il n'y a pas de contrôle qui est fait de ce côté, on encourage plutôt les associations à avoir leur propre centre de tutorat avec leur faculté pour que ce soit bien encadré. On encourage aussi le fait de faire ça bénévolement. On a dit aux gens de l'application qu'on n'allait pas la publiciser, car ça nous semble risqué pour les gens qui en bénéficieraient au niveau disciplinaire.

915

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Si ce n'est pas le cas, j'ai Monsieur Caron-Guillemette.

920 Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Je vais vous faire un rapport sur la Commission des affaires étudiantes. Il y a eu la première rencontre dernièrement. Ça a été assez bref. On a eu un topo sur ce qui s'est fait l'année passée. Il y a eu une présentation des services de la Direction des services aux étudiants, la DSE. On a eu un topo aussi sur la procédure par rapport à la course au rectorat qui s'en vient cette année. Finalement, on a parlé de comment on allait procéder pour les discussions de l'année qui s'en vient en lien avec les thèmes qui allaient être traités cette année. On va voir ça plus en détail lors de la prochaine rencontre.

925 Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Caron-Guillemette? Si ce n'est pas le cas, j'ai Madame Parent.

Présidence

Il y a eu un Conseil universitaire qui fut, ma foi, très court. Il n'y a pas grand-chose qui a été discuté. Il a été question de changer le nom d'un programme en art et design et de certains changements dans l'admission en médecine quand on part d'une autre université ou qu'on arrive d'un autre programme, mais rien de majeur.

935 Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Parent? Dans ce cas, j'ai Monsieur Pelletier.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Hier, il y a eu la deuxième rencontre du Comité institutionnel consultatif sur le bien-être psychologique et la santé mentale des étudiants et étudiantes de l'Université Laval. C'était la deuxième rencontre depuis sa création au mois de mai dernier. Il n'y a pas encore beaucoup de choses qui ont été faites puisque le comité est tout jeune et que les membres ont changé au cours de l'été. Maintenant, le comité est coprésidé par Madame Louise Careau, qui est la directrice du Centre d'aide aux étudiants. Coprésidé, parce que c'était antérieurement Monsieur François Pothier qui présidait le comité. Sinon, on a eu une présentation de Madame Careau sur les mandats et les services du Centre d'aide aux étudiants et on a eu un atelier sur la priorisation des objectifs du comité, puisque son mandat est très large.

950

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? J'ai Madame Parent.

955

Présidence

Il y avait Monsieur Thierry Bouchard-Vincent qui était là pour vous faire un rapport sur le conseil d'administration de l'Université Laval. Malheureusement, il a dû partir. Par contre, le rapport vous a été déposé sur le groupe Caucus, si jamais vous voulez en prendre connaissance. Si vous avez des questions, vous pouvez me les envoyer et je vais les transférer aux gens qui siègent pour qu'ils puissent vous répondre.

960

Président

Est-ce qu'il y a des questions? Est-ce qu'il y a autre chose dans le point Rapports – Comités, conseils et commissions de l'université? Si ce n'est pas le cas, ça nous amène au point 6.5 Rapports – Événements de la semaine.

965

6.5 Rapports – Événements de la semaine

970

Présidence

Il y a beaucoup de choses à aborder en trois volets précis : les sorties dans les médias, ce qui a été fait et les articles qui sont sortis ce matin concernant les ressources qui étaient disponibles. Je veux vraiment prendre le temps de vous expliquer pourquoi on a réagi, on a géré de cette façon-là. Deux choses. D'abord, ça se peut que j'aie l'air d'être mécanique parce que je suis comme tombée en mode langue de bois au courant de la semaine. Sachez que je m'excuse si ça ne sonne pas naturel. Ensuite, l'idée, ce n'est pas d'être sur la défensive. Je sais qu'il y en a parmi vous qui sont déçus de la façon dont on a géré ça, qu'il y a des gens qui sont frustrés et je comprends pourquoi. Je comprends vraiment pourquoi. Ce que je veux faire aujourd'hui, c'est de vous expliquer tout ce qui a été pris en compte dans ce qui a été fait.

975

980

Première des choses, je sais qu'il y en a certains qui ont été contactés par les journalistes qui disaient que j'avais entériné toute la démarche du recteur. Il n'a jamais été question dans l'entrevue que j'endosse quoi que ce soit, que je sois en accord avec tout ce que Brière a fait. Ce n'est pas ça qui a été dit. Sur sa sortie, je pense qu'on peut tous s'entendre pour dire que ça a été un flop de A à Z. Il est sorti trop tard et ce qu'il a dit, en plus, ça n'avait pas d'allure. Je l'ai dit moi-même à l'administration et aux communications que ça n'avait pas de bon sens. Ils étaient très au courant que c'est ce qu'on en pensait. C'est pour vous dire tout de suite que je ne suis pas en accord non plus avec comment ça a été géré. Ensuite, j'ai accepté de donner des entrevues en compagnie du vice-recteur exécutif. La seule raison pour laquelle je l'ai fait, c'est parce qu'on s'est dit que le message qu'on voulait porter, c'est un message d'unité et de solidarité. Parce que Brière, pas Brière, c'est une situation qui touche une communauté, on est tous là-dedans, c'est l'affaire de tout le monde. C'est pour ça que je suis allée en entrevue avec eux. Bien entendu, ce n'est pas ce qui est sorti, ce n'est pas ce que les journalistes veulent entendre. Ce que j'ai dit à ce moment-là, c'est que l'aspect médiatique de la gestion de crise, c'est un seul aspect de tout ce qui a été fait et que ce qui est vraiment primordial dans tout ça, c'est que les gens qui ont besoin de ressources en aient. Je n'ai pas dénoncé, j'ai plutôt omis d'en parler parce que je pense qu'on en parlait déjà en masse. Oui, c'est important de le dire, c'est important de critiquer, mais il était déjà critiqué et je trouvais aussi que, avec le message d'unité qu'on voulait amener, c'était contradictoire. J'ai préféré y aller avec un message plus rassembleur, plus positif, comme quoi ça nous concerne tous, plutôt que de critiquer à ce moment-là. J'aurais peut-être dû. En fait, je pense que j'aurais dû à ce moment-là au moins le souligner. Par contre, il y a aussi l'aspect que je trouvais que ça prenait déjà énormément de place dans les médias. Tellement que je trouvais qu'on était en train de passer à côté du véritable enjeu, du véritable problème, qu'il fallait avoir une discussion, médiatique oui, mais aussi de société sur un sujet qui est beaucoup plus important que le recteur qui chie sa *shot*. C'est pour ça que je n'ai pas voulu en rajouter non plus. Je trouvais que c'était

985

990

995

1000

1005

déjà assez couvert et qu'à ce moment-là ce n'était pas nécessaire et qu'il y avait autre chose à discuter. Je comprends qu'il y en a qui soient déçus. Avec le recul, je l'aurais probablement dit. Je ne pense pas que j'aurais fait une grande sortie là-dessus parce qu'il y a autre chose à discuter. Ça me semblait plus important de relever le fait qu'on est tous ensemble là-dedans, qu'il y avait des ressources disponibles pour n'importe qui qui en avait besoin plutôt que de reprendre un message qui prenait déjà, à mon avis, beaucoup trop de place. Avec la façon donc ça a été médiatisé, ça a été fait énormément et c'est correct parce qu'il faut qu'on en parle, mais j'ai quand même l'impression qu'on oublie c'est quoi l'essentiel en ce moment. L'essentiel en ce moment, c'est qu'il y a des victimes, que ça fait à peine une semaine et qu'elles ont vécu des événements épouvantables. Je trouvais que de juste se concentrer sur une sortie médiatique ratée, c'était passer à côté de l'essentiel. Donc, c'est pour ça que je suis sortie dans les médias de cette façon-là. En passant, ça me fait vraiment plaisir de vous en parler. Je sais que ça fait partie de ma job de gérer ce genre de chose là, mais on a eu énormément de pression, ça a été vraiment difficile pour tout le monde cette semaine. Ça me fait plaisir de pouvoir vous expliquer pourquoi on a réagi comme ça. Je veux aussi vous entendre sur ce volet-là et, après ça, on passera aux autres points.

Philosophie

Il y a eu une visite avec la ministre la semaine dernière. Tous les étudiants pouvaient aller voir la ministre?

Présidence

Non. Le cabinet de la ministre m'a téléphoné pour me dire que la ministre voulait rencontrer des étudiants et qu'ils voulaient qu'on mobilise des gens. On leur a demandé s'il voulait rencontrer les associations de campus, une gang d'étudiants, s'ils voulaient un grand rassemblement, parce qu'on est capables d'organiser toutes ces choses-là. Ils m'ont répondu à 11 h 30, et la rencontre était prévue pour midi, en disant qu'ils voulaient juste une quinzaine d'étudiants pour discuter. On est allés chercher des gens les plus variés possible. On avait des femmes, des hommes, des gens de la FÉMUL et du Comité Femmes. Il y avait des gens de Philosophie, de Sciences et génie, d'Éducation physique, de Sciences sociales. On avait quand même essayé que ce soit représentatif. Il y avait peut-être une vingtaine de personnes qui étaient là. La ministre voulait avoir notre avis sur ce qu'on en pensait, sur ce qu'il faudrait faire. Il y a différentes choses qui ont été discutées, notamment le soutien aux victimes, mais aussi aux proches parce qu'il ne faut pas oublier de développer des ressources pour outiller les gens qui côtoient des victimes, qui doivent réagir à ça et les accompagner. On a aussi parlé du rôle des hommes dans cette crise-là, qui est de se sentir concerné aussi et de prendre leur place pour dénoncer aussi. Ce qu'on a dit aussi, c'est que l'Université Laval n'est pas un cas isolé. C'est quelque chose de beaucoup plus grand et il faut pouvoir réagir à ça. Ce n'est pas toutes les universités qui ont un Centre de prévention en matière de harcèlement. Nous, on en a un, ce n'est pas le cas partout. Comme c'est la ministre de l'Enseignement supérieur et qu'elle supervise ça, voir si les processus à l'université sont vraiment adéquats, c'était quelque chose qui était à vérifier aussi. Ça faisait partie des choses qui ont été discutées avec nous.

Études internationales et langues modernes

C'est beaucoup toi, Vanessa, qui es allée faire des entrevues dans les médias et je comprends que tu ne sois pas sortie en voulant dénoncer l'administration, mais il n'y a pas eu de communiqué de presse de la CADEUL. Ça a pris quand même beaucoup de temps avant que vous souteniez même l'événement de Thierry Giasson. C'est lui qui s'est pointé le premier pour faire un rassemblement et pour soutenir les mandats que la CADEUL avait même votés pour contrer les agressions sexuelles et la culture du viol. À aucun moment, la culture du viol n'a été mentionnée par la CADEUL dans les entrevues à la radio ou au rassemblement. Je me demande si ce serait possible que la CADEUL fasse un communiqué de presse pour se montrer un peu plus visible là, même si c'est un peu tard, pour montrer qu'on a une position différente de l'administration parce qu'on ne peut pas cautionner à ce point-là l'administration, peut-être dans quelques entrevues, mais de continuer à le faire comme ça, c'est problématique par rapport aux mandats qu'on a votés.

Présidence

1065 Première des choses, pour ce qui est de la lenteur de sortir un communiqué de presse, lundi matin, j'étais dans le bureau du vice-recteur pour me faire faire un topo. Ça bougeait très rapidement. Il y avait de l'information qui arrivait de partout. Il y avait des journalistes qui débarquaient dans nos bureaux, qui nous appelaient sur nos téléphones privés. C'était un peu le bordel, ce qui fait qu'on a quand même attendu pour voir si la situation allait se stabiliser et pour réfléchir comme il faut avant de sortir, ce qui explique la lenteur. Pour ce qui est de l'organisation d'événement ou la participation à un événement, je vais en parler, c'est le deuxième volet que je veux expliquer. Puis, 1070 la culture du viol a été mentionnée dans le discours que j'ai fait lors du rassemblement. Et oui, il y a toujours moyen de ressortir un message, de faire un post-mortem pour dire comment on a vu ça, entre autres qu'en aucun cas on est d'accord avec la sortie qui a été faite par le recteur, pour rappeler aussi qu'il y a des ressources d'aide. C'est vraiment là-dessus que je veux miser. Rappeler aussi que la culture du viol, ce n'est pas isolé et que ce n'est pas seulement à l'Université 1075 Laval et qu'il faut se battre contre ça. Dans le discours que j'ai fait au rassemblement, j'ai mentionné ce que la CADEUL ferait pour ça, que ça passe par continuer de participer à Sans oui, c'est non, par participer avec l'Université Laval à la mise en place de nouveaux processus pour s'assurer que ça ne se reproduise pas et par collaborer avec la ministre à l'élaboration de sa nouvelle politique. Je peux faire un retour sur ces sujets-là.

1080

Études internationales et langues modernes

Est-ce que vous pourriez vous engager à faire un communiqué de presse pour qu'on n'ait pas juste l'air d'être des supporteurs de l'administration? On est quand même une association étudiante et on ne peut pas juste se mettre derrière un recteur qui dit qu'il mérite 9,5 sur 10 en gestion de crise 1085 tandis que ce n'est vraiment pas le cas. On n'a pas des positions comme l'Université Laval. On a des mandats contre les agressions sexuelles et la propagation de la culture du viol et de juste ne rien faire, c'est contre nos mandats. Est-ce que vous vous engagez à faire un communiqué de presse? Il y a aussi des propositions que Sociologie voudrait faire à la fin de ce point-là.

1090 Présidence

Oui, il n'y a pas de problème à ce qu'on fasse un communiqué de presse. Je tiens quand même à rappeler que la raison pour laquelle je n'ai pas dénoncé ce qu'a dit le recteur, ce n'est pas parce qu'on ne respecte pas le fait qu'on est contre la culture du viol. Ce n'est pas ça du tout. Je tiens à le rappeler, parce que ce n'est vraiment pas pour ça.

1095

Philosophie

Quand vous avez dit que vous vous engagiez à faire un communiqué de presse, est-ce que c'est une proposition formelle? Vous allez en faire un même sans proposition?

1100 Présidence

Oui.

Président

1105 Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur ce qui a été dit jusqu'à présent? Vous pouvez poursuivre.

Présidence

1110 Pour le volet « organisation d'un événement », c'est une des premières questions qu'on s'est posées. Il faut bien comprendre que dans des situations comme ça, même si ça devient médiatisé et public, ça reste une situation délicate. Il y a différentes façons de réagir. Il y a celle de sortir dans les médias et de s'opposer à beaucoup de choses. C'est vraiment correct. Mais il y a aussi de se dire : « Moi, si j'étais une victime, je voudrais qu'on me laisse tranquille, avec mes proches, et qu'on ne se fasse pas du capital politique sur mon dos. » À l'intérieur de l'exécutif, c'était assez partagé. On était quand même sensibles à ça. On a préféré ne pas organiser d'événement, mais,

1115 s'il y en avait un, on s'est dit qu'on allait y participer et le partager. On n'a pas voulu se mettre de l'avant par rapport à ça. Par contre, on a fait autres choses, notamment rendre tous les macarons disponibles, que ce soit à l'événement ou au bureau. On a ressorti des affiches Sans oui, c'est non. Si vous en voulez pour mettre dans vos locaux, il y en a plein au bureau. On a aidé à organiser la rencontre avec la ministre. Je vais vous faire un suivi sur les autres choses qui vont être faites
1120 prochainement.

Traduction

Le matériel est disponible où?

1125 Présidence
Au bureau.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

1130 Juste une précision. On est quand même temporairement en rupture de stock de macarons. On devrait en avoir d'autres la semaine prochaine.

Président

Sur ce deuxième aspect de la présentation, est-ce qu'il y a des questions?

1135 Études internationales et langues modernes

Je comprends que ça ait fait un débat votre exécutif, mais ce n'est pas du capital politique de se montrer contre la culture du viol et d'essayer de faire de la vulgarisation de ce qu'est ce concept-là. C'est plutôt d'aller juste selon nos mandats et aussi, surtout, c'est que ça augmente la visibilité de ces concepts-là dans l'espace public et ça incite plus de femmes à dénoncer. C'est bien de faire des événements, c'était bien de vous montrer à ces événements-là, mais il faut aller plus loin que ça. Ce discours-là contre la culture du viol n'est pas bien compris par tout le monde, il y a peut-être des associations qui n'ont pas de mandats là-dessus, mais ça représente toute la banalisation au quotidien de la violence vis-à-vis des femmes. Il y a des femmes parfois qui pensent que c'est normal ce qu'elles ont vécu ou qui ne sont pas portées à dénoncer. Vulgariser ce discours-là, sur la culture du viol, ça pousse des femmes à dénoncer, donc c'est un aspect clairement positif sur le terrain et ce n'est pas de l'instrumentalisation pour ces femmes-là. C'est juste de leur laisser leur place. La CADEUL aurait pu se montrer un peu plus communicatrice dans ces événements-là pour montrer que le campus est solidaire avec ces femmes-là et, plus que ça, qu'on dénonce la culture générale dans laquelle ces événements-là ont pris place. Ça pourrait pousser plus de femmes à dénoncer et à voir en quoi c'est anormal ce qui s'est passé dans les résidences cette fin de semaine.
1140
1145
1150

Communication publique

1155 Premièrement, on tient à mentionner que la CADEUL n'est pas restée silencieuse face aux événements. Quand on regarde les entrevues qui ont été faites, Vanessa a pris position et a clairement dit que c'était inacceptable. Le but, c'était quand même d'apporter du soutien à la communauté, comme ça a été mentionné, et non pas de partir en guerre médiatique contre le recteur ou l'administration de l'Université Laval. Sur ce point, on considère que la CADEUL a pris position. Elle n'a pas seulement fait preuve de présence aux événements, elle a participé aux entrevues. On tient à dire qu'elle ne s'est pas montrée silencieuse, loin de là. La CADEUL s'est quand même montrée présente.
1160

Études internationales et langues modernes

1165 La CADEUL a quand même réagi plus lentement que ce que le recteur a fait. Je veux dire, 35 ans d'institution... La CADEUL représente 35 ans de tradition institutionnelle et elle a pris plus de temps que l'université pour réagir. Elle a privilégié la voie de réagir ensemble avec l'administration et elle a été en réaction par rapport aux radios. Les journalistes sont venus vous voir, on vous a posé des questions. Vous avez été en réaction, c'est bien, mais on aurait pu pousser nous-mêmes,

1170 par un communiqué de presse, et se montrer, avoir une visibilité par rapport aux positions qu'on a
1175 votées. Ce n'est pas compliqué, c'est respecter les mandats qu'on vote ici. Ça ne sert à rien, des
mandats, si on ne les pousse pas dans l'espace public. C'est n'est pas juste d'appuyer une
campagne de sensibilisation. C'est bien Sans oui, c'est non, mais on peut aller plus loin que ça,
surtout dans des événements comme ça qui se sont passés cette fin de semaine. On ne peut pas
juste se contenter d'être en réaction avec les médias. Il faut créer notre propre escape médiatique.
Ça ne sert à rien de juste attendre qu'ils nous posent des questions.

Présidence

1180 Je suis d'accord. Je peux juste être d'accord. Ça, je te le donne complètement. Par contre, au
moment où on a pris la décision, il y avait différentes réactions. C'était très récemment après les
événements. On avait un malaise à prendre cette place-là, pas parce qu'on ne veut pas défendre
nos mandats, pas parce qu'on est contre ça, mais parce qu'on s'imaginait en tant que victime. Il y a
des gens qui n'étaient pas à l'aise. Je pense qu'il faut quand même respecter ça. Encore une fois,
ce n'est pas parce qu'on endosse quoi que ce soit. Et je suis d'accord, on aurait dû en faire plus.

Médecine

1185 Je pense qu'il faut vraiment faire attention parce que, selon moi, c'est complètement
contreproductif de critiquer ce que la CADEUL a fait. Quand on gère une crise, ce n'est pas
évident, ça va extrêmement vite et ce qui est fait est fait. Le résultat au final, c'est qu'il y a eu un
événement, que la CADEUL l'a publicisé, qu'elle a été présente et que le message a été entendu.
1190 C'est sûr que si ça se reproduisait, ça serait fait différemment, mais, au final, l'objectif a été atteint
quand même jusqu'à un certain point. Ce qu'il faut faire, je pense, c'est de se concentrer sur ce
qu'on va faire dans les prochains jours et dans les prochaines semaines plutôt que de ruminer
pendant quatre heures chaque chose qui aurait pu être faite différemment de la part de la
CADEUL.

1195

Vice-présidence aux affaires internes

1200 Je fais partie des personnes qui étaient très mitigées à l'idée de mettre le spot sur les victimes. Ce
n'est pas pour ne pas défendre la campagne Sans oui, c'est non. Comme tous les exécutants ici, je
suis scandalisé par les événements qui ont eu lieu en fin de semaine. C'est inconcevable que dans
notre société aujourd'hui il puisse y avoir encore ça. C'est inconcevable de se rendre compte qu'on
est seulement au tout début de l'éducation par rapport à cet enjeu-là. Cela étant dit, j'avais
l'impression qu'il y a des choses qu'on aurait pu mieux faire, après coup, on y repense et on sait
quoi mieux faire pour une prochaine fois, mais je trouvais que ça pouvait être mal pris par certaines
1205 victimes de mettre le spot sur elles. Il y a peut-être certaines victimes qui voulaient mettre ça de
côté après avoir fait les dénonciations et ne pas se le faire remettre devant elles en permanence. Il
faut dénoncer ça, il faut aussi s'assurer que les victimes dénoncent. Il faut s'assurer qu'elles ne
soient pas victimisées pour avoir vécu ça. Il faut s'assurer que les coupables soient punis et il faut
s'assurer que cette culture change. Il y a une énorme éducation à faire par rapport à ça, mais
sachez que les intentions derrière pourquoi je pensais que ce n'était pas une bonne idée de réagir
1210 face aux victimes, mais plutôt de manière générale par rapport à cette culture-là, c'est juste
vraiment parce que j'avais peur qu'on se donne le droit de décider ce qui était le mieux pour les
victimes sans leur demander leur avis. Dans mon cas, c'était une crainte personnelle et ça reste
une crainte. Ça n'empêche pas qu'on dénonce ça très fortement et que ça doit changer. Il doit y
avoir une éducation qui doit être faite au sein de la population de manière générale. On va
1215 continuer de le faire. Ce n'est pas une question de ne pas respecter nos mandats, c'est plus une
question, je pense, qu'on a une interprétation différente de ce qu'on doit faire et, ça, c'est vraiment
en fonction de nos perceptions de ce que la victime pourrait apprécier le mieux. Si on a pris cette
décision-là, c'était par respect pour les victimes. Ce n'était peut-être pas la meilleure, mais c'était
avec les meilleures intentions du monde.

1220

Sociologie

On aurait une proposition. Je pense que la critique, elle est nécessaire dans la mesure où il y a eu des maladroites. Elle n'est pas là pour ruminer, mais plutôt pour rectifier le tir ensemble.

1225 Président

Pour ce qui est de la proposition, on est encore dans la deuxième partie de la présentation. Je laisserais aller jusqu'à la fin. Ensuite, j'irais à vous. Sauf que je laisserais quand même la partie « rapport et questions » avant. Sur ce qui a été dit jusqu'à maintenant, est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres interventions?

1230

Études internationales et langues modernes

Je veux juste dire, pour ceux et celles qui ont été présents au rassemblement, la ministre David, Manon Massé, Agnès Maltais, elles sont toutes allées en disant qu'on va faire du progrès, qu'on va faire des campagnes, qu'on va faire avancer la situation qu'elles ont nommée par la culture du viol.

1235

Le but, c'est juste ça, c'est que la CADEUL affirme ses positions et qu'elle affirme sa distinction par rapport à l'administration en le faisant. On n'a pas besoin d'aller tant que ça dans un aspect de critique, mais juste d'affirmer que la CADEUL, que la représentation étudiante ne se veut pas juste avec l'administration. On peut pousser plus loin parce qu'on a des mandats qui nous font pousser plus loin. Ça aurait pu très bien se marier au discours qu'il y a eu cette soirée-là, mais ça n'a pas

1240

vraiment été le cas.

Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur ce qui a été dit jusqu'à maintenant? Excellent. Donc, Madame Parent, vous pouvez poursuivre.

1245

Présidence

Je vais embarquer dans un sujet qui est encore plus délicat que ce dont on traite déjà. Je ne sais pas si certains ont pris connaissance de cela ce matin, mais il y a des articles qui ont été publiés, car des victimes sont sorties dans les médias pour dire qu'elles n'ont pas senti qu'elles avaient reçu l'aide nécessaire. On a sauté au plafond. La première chose qui a été faite, c'est d'aller parler directement avec l'administration pour leur demander : « C'est quoi ça? » C'est pour ça que je me suis retrouvée ce matin en conférence téléphonique avec la direction des résidences et avec un représentant du vice-rectorat exécutif. Ils m'ont expliqué comment ça a fonctionné, le processus de prise en charge, les différentes dénonciations, combien de victimes avaient demandé de l'aide, ce qui était suggéré comme aide et ce qui a été apporté. Je ne rentrerai pas dans les détails. Ce que je peux vous dire, c'est que chacune des actions posées par l'université est recommandée par des psychologues, qui sont disponibles jour et nuit. Si une victime se rend compte en plein milieu de la nuit qu'elle veut de l'aide, c'est la directrice du Centre d'aide aux étudiants qui part de chez elle et qui vient sur place. Donc, les mesures sont là. Il y a peut-être une différence de perception dans la façon dont l'aide est donnée. Ça, c'est vraiment super personnel aux victimes. Chacune a réagi différemment, c'est pour ça que je ne veux pas m'embarquer là-dedans, mais je me suis assurée ce matin qu'il y avait des ressources disponibles au plus sacrant quand c'était nécessaire. Sachez que, si on se rend compte qu'il y a des lacunes, on va leur rentrer dedans. On va faire un suivi. Ce qui est vraiment primordial, c'est l'aide à ces personnes-là. S'il y a des lacunes, on va faire un suivi très serré. Je me suis assurée ce matin qu'il y avait effectivement de l'aide et que toutes celles qui avaient été contactées avaient reçu l'information sur qui contacter. On va faire un suivi. Si c'est possible, je vous en fais un, mais comme je vous dis, c'est super délicat. Ça dépend vraiment de chacune des victimes. On va vous tenir au courant sur cet aspect-là.

1250

1255

1260

1265

1270

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des interventions spécifiquement sur cette partie-là de la présentation de Madame Parent?

Systemes d'information organisationnels

1275 Juste un petit commentaire. Je fais mon cours de gestion de crise, je comprends ce que vous vivez, mais je trouve que vous n'avez pas assez diffusé comment chercher de l'aide. En tant que victime, c'était difficile de dire j'appelle, oui, mais j'appelle qui? Oui, il y a de l'aide, mais où? En tant qu'amie, moi, je ne sais pas, donc je ne peux pas l'aider, je ne sais pas comment la soutenir. Donc, peut-être plus diffuser l'information, si jamais ça arrive à nouveau.

1280

Présidence

Toutes les ressources d'aide vont être dans le communiqué qu'on va publier. Je vais aussi demander à l'université de publiciser davantage ces ressources-là. Parce que, comme vous l'avez mentionné, ce n'est pas juste les victimes qui en ont besoin, ça peut être n'importe quel membre de la communauté. Ça va être fait.

1285

Sciences et génie

Juste une petite question. On parle de l'aide qui va être apportée aux victimes. Est-ce qu'il y a de l'aide aussi pour toutes les filles des résidences qui sont craintives maintenant? Est-ce qu'on va pouvoir miser là-dessus aussi?

1290

Présidence

Oui, on va pouvoir diffuser ça. Les résidents reçoivent des courriels que pour eux. Ces gens-là ont déjà été contactés, mais ça n'a pas été diffusé *at large*.

1295

Vice-présidence aux affaires internes

Dans le même ordre d'idée, chaque semaine, on a une page dans Impact Campus pour diffuser différentes choses. Cette semaine, il y a Sans oui, c'est non et il va y avoir le lien directement pour trouver les différents numéros de téléphone en fonction de différentes problématiques. Il y aura aussi un numéro de téléphone de référence.

1300

Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur cette partie-là de la présentation? Avant de passer à Sociologie et à leurs propositions, est-ce qu'il y a autre chose à ajouter?

1305

Affaires publiques et relations internationales

C'est sur le rassemblement. Il y a beaucoup d'allégations qui sont sorties. Il y en a une que j'ai retenue qui concernait un prof de théologie. Je veux savoir ce prof-là, il est rendu où, il fait quoi. Qu'est-ce qui se passe avec ça?

1310

Présidence

Quand ça a été dit, j'étais justement à côté du vice-recteur et les deux on s'est regardés. Il y a eu des vérifications pour savoir c'était qui. D'après ce que je sais, c'était un professeur associé, donc pas quelqu'un qui travaille directement pour l'université. C'est plus un prof qui est associé, par exemple, à un projet de recherche ou à un centre. Donc, l'université n'a pas directement le grappin dessus, mais c'est sûr qu'il y a une enquête qui a été ouverte à ce moment-là. Je vais voir le suivi que je peux avoir.

1315

Philosophie

Dans le fond, vous allez envoyer tous les liens et les numéros de téléphone dans l'Impact. C'est par le journal web?

1320

Présidence

Oui.

1325

Philosophie

Et ça, vous envoyez ça à tous les membres de l'université?

Présidence

1330 Impact Campus, c'est le journal du campus. Il est diffusé en version papier et en version électronique. Ce n'est pas nous autres, on n'est pas responsables. On a une page où on peut mettre de la publicité à chaque publication. La prochaine pub va contenir les ressources d'aide, mais on va aussi les mettre dans le communiqué. On va demander à l'université de les diffuser pour l'ensemble des étudiants également.

1335

Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Si ce n'est pas le cas, Sociologie.

Sociologie

1340 Considérant la première réponse de l'administration et du service de police quant à la masse d'agressions sexuelles survenues dans la nuit du 14 au 15 octobre ayant exhorté les résidentes à verrouiller leur porte en tout temps, à utiliser la chaîne de sécurité ou l'entrebâilleur de porte. Considérant que le discours tenu par l'administration de l'Université Laval victimise et fait porter le poids de l'agression aux victimes plutôt qu'aux agresseurs.

1345

Il est proposé par Sociologie, avec l'appui d'Études internationales et langues modernes :

Que la CADEUL dénonce le manque de courage dont a fait preuve l'administration de l'Université Laval et le service de police dans leur réaction aux événements.

1350 *Que la CADEUL soutienne qu'à aucun moment aucune femme ne doit être tenue responsable de la violence sexuelle qu'elle subit.*

Que la CADEUL soutienne que l'agresseur est le seul responsable des agressions.

Que la CADEUL affirme son support aux victimes.

1355 *Que la CADEUL affirme qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'une situation qui s'inscrit dans un phénomène plus large de violence sexuelle systémique commise à l'endroit des femmes, particulièrement présent sur le campus.*

Que la CADEUL rappelle les résultats de l'enquête Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire menée dans six universités québécoises l'an dernier, dénonçant le fait qu'une personne sur trois est victime de violence sexuelle au cours de son parcours universitaire, la grande majorité étant des femmes.

1360 *Que la CADEUL s'engage à diffuser un communiqué de presse afin de rectifier ses positions par rapport à la situation actuelle.*

Droit

1365 J'aurais un amendement. Tout d'abord, juste dire que je suis tout à fait d'accord avec la proposition, c'est juste que j'aimerais apporter une précision. On parle de service de police. À moins que j'aie mal compris, j'avais plus l'impression que c'était le Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval qui avait dit ça, de verrouiller les portes. Si je me trompe, dites-le-moi. J'aimerais ça qu'on change « service de police » par « Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval ». Parce que j'ai l'impression qu'on accuse la police de Québec d'avoir mal agi et, dans ce que j'ai vu, je n'ai pas l'impression qu'elle avait mal agi.

1370

Président

Avant de le traiter comme un amendement formel, je vais demander...

1375 Sociologie

À l'amiable, c'est beau.

Président

1380 C'était ça votre intention, de parler du Service de sécurité de l'université? Excellent. Ça va à tout le monde? Vous êtes d'accord pour qu'on fasse le changement?

Sociologie

La version que vous avez n'est pas exactement la bonne. On va vous l'envoyer maintenant.

1385 Président
Est-ce qu'il y a des interventions sur les propositions?

Histoire

1390 Ce serait pour proposer un amendement. Ce serait dans le premier, « Que la CADEUL dénonce... », j'aimerais ajouter « publiquement et explicitement ».

*Un amendement est proposé par Histoire, avec l'appui de Sociologie :
Que soit ajouté « publiquement et explicitement » à la première proposition.*

1395 Président
Donc, on va discuter spécifiquement d'ajouter « publiquement et explicitement » au premier alinéa de la proposition. Est-ce qu'il y a des interventions sur l'amendement? Est-ce qu'une association demande le vote?

1400 Aucune demande de vote.
L'amendement est adopté à l'unanimité.

Président

Est-ce qu'il y a des interventions sur la proposition?

1405

Médecine

1410 Je suis d'accord avec pas mal l'ensemble de la proposition sauf le premier « Que... ». J'ai un malaise et je pense qu'il est ressenti par plusieurs. Je pense qu'actuellement le but qu'on a en tant qu'association, c'est trois choses : dénoncer la culture du viol qui est inacceptable, offrir du soutien aux victimes et se concentrer sur les mesures pour que ça n'arrive plus. Je ne pense pas que de commencer une guerre médiatique contre le rectorat de l'Université Laval et contre le Service de sécurité et de prévention ce soit productif ou utile pour donner de l'aide aux victimes et pour s'assurer que ça n'arrive plus. Je pense qu'une attitude de collaboration serait plus efficace pour atteindre les trois buts que j'ai énoncés précédemment.

1415

Président

Il est toujours possible de faire une proposition de scinder une partie pour la traiter séparément. Je vois Administration.

1420 *Il est proposé par Administration, avec l'appui de Statistique et mathématiques :
Que la proposition « Que la CADEUL dénonce publiquement et explicitement le manque de courage dont a fait preuve l'administration et le Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval dans leur réaction aux événements » soit scindée des autres propositions.*

1425 Président

1430 Il peut y avoir un débat sur la proposition de scinder comme tel. Vous pouvez vous y opposer, en discuter ou l'adopter. Est-ce qu'il y a des interventions spécifiquement sur le fait de scinder la proposition, c'est-à-dire de la traiter séparément, de voter sur le premier « Que... » séparément? Sociologie, c'était avant la proposition... Sur la proposition de scission, est-ce qu'il y a des interventions? Est-ce qu'une association demande le vote?

Résolution CAE-A16-10-21-08

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Statistique et mathématiques :

1435 Que la proposition « Que la CADEUL dénonce publiquement et explicitement le manque de courage dont a fait preuve l'administration et le Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval dans leur réaction aux événements » soit scindée des autres propositions.

Aucune demande de vote.

1440 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Président

On va commencer par traiter le début de la proposition. D'habitude, c'est ça qu'on fait.

1445 Sociologie

C'était pour défendre le premier « Que... ». Scindé ou pas, je pense que c'est vraiment important qu'on le vote. D'abord, parce que je pense que dénoncer la réaction de l'Université Laval, c'est dénoncer le fait qu'eux ne dénoncent pas la culture du viol. Que l'université mette le blâme sur les victimes en disant qu'elles n'ont pas barré leur porte, c'est ça, la culture du viol. Si on ne dénonce pas l'université, on ne dénonce pas réellement la culture du viol parce qu'on les laisse dire ce qu'ils veulent. Et même si moi je ne dis pas ça et que la présidente ne dit pas ça, si la CADEUL endosse ce qu'ils disent en ne dénonçant pas ce qui a été dit et qui est complètement aberrant, ça fait que la CADEUL s'en câlisse bien de la culture du viol finalement. Ensuite, je dirais pour appuyer ça également qu'on parle de ne pas se chicaner avec le rectorat et de ne pas se chicaner entre nous pour avoir une belle asso unie, mais est-ce que c'est une asso qui me représente quand c'est une asso qui se câlisse de la culture du viol, qui ne la dénonce pas et qui aime mieux être copain-copain avec le rectorat que de dénoncer? Parce que c'est ça qui va faire du bien aux victimes, de dénoncer parce que les victimes ont dit que la façon d'agir du rectorat ne leur suffisait pas. On est solidaires avec les victimes en dénonçant ça aussi. C'est très important. Il ne faut pas juste penser à rester positifs et à ne pas se chicaner. Se chicaner des fois, si on considère que ça c'est chicaner, ça peut avoir des aspects très positifs parce que ça pousse vers l'avant.

1465 Président

Je sais que c'est un sujet qui est particulier, qui touche beaucoup les gens de façon très personnelle. Néanmoins, ça va vraiment être important de garder un ton civil entre les associations. Je vous ai laissé finir votre intervention. Dans la plupart des autres cas, sur un enjeu comme un mémoire, par exemple, je vous aurais interrompue. Je voulais juste dire de faire attention à ça. Je lance l'avertissement de façon générale. Je vais être relativement strict si je trouve que des gens vont trop loin, soit dans leur ton ou dans leur vocabulaire. Donc, faites attention, s'il vous plaît.

1470

Relations industrielles

J'irais dans le même sens que Médecine. Je ne pense pas qu'à aucun moment la majorité du monde ici a pensé ou cru que la CADEUL endossait la façon dont le rectorat est sorti. Comme la présidente l'a dit tantôt, elle n'a pas dénoncé explicitement parce qu'elle ne voulait pas en rajouter alors que tout le monde le disait déjà. Je ne pense pas que c'est parce que tu ne vas pas dénoncer publiquement et explicitement quelque chose que tu l'endosses automatiquement. Je pense qu'avec le discours qu'elle a fait lors du rassemblement cette semaine, je pense qu'avec ce qu'elle a dit dans les médias, je pense qu'avec ce qu'elle nous a dit tantôt, on est tous capables de comprendre, comme des personnes sensées, que la CADEUL n'a endossé en aucun cas ce que le rectorat a fait. Elle a dit elle-même qu'elle allait souvent voir le rectorat pour leur dire que ça n'avait pas de bon sens. C'est juste qu'elle ne trouvait pas que c'était important d'en rajouter dans les médias.

1485 Économique

De la même façon, je pense qu'il ne faut pas perdre le focus principal, que ce qui s'est passé, c'est dégueulasse. La façon dont l'administration et la sécurité ont géré ça, on peut aussi trouver que c'est dégueulasse, mais je ne vois pas non plus l'intérêt, cinq jours plus tard, de sortir et de commencer à *basher* ça, encore une fois, quand ça a été discuté amplement. Tellement, que j'ai

1490 l'impression parfois qu'on a même oublié un peu qu'il y avait des victimes là-dedans et qu'il y avait
des personnes qui étaient responsables là-dedans, pas seulement l'administration. Oui, il y a des
erreurs qui ont été faites et oui, je pense que d'une certaine manière la CADEUL ne devrait pas
avoir peur de dire « On n'est pas d'accord avec la façon dont ça a été fait », mais d'arriver et de
crier sur tous les toits, de dire que la CADEUL est pour la culture du viol parce qu'elle ne dénonce
1495 pas ça directement, c'est faire une erreur et de se mettre les pieds dans les plats. C'est oublier le
focus principal de pourquoi on est ici, qui est de dire aux victimes « On est avec vous. On vous
soutient. Ce qui est arrivé, c'est dégueulasse. On veut travailler pour que ça change. » D'arriver
comme ça et de juste cibler des organismes spécifiques, rendu là, c'est un peu peine perdue et
est-ce que c'est vraiment utile? Je pense que tout le monde a plus à perdre qu'à gagner en faisant
ça.

1500

Administration

Je crois que, de la façon dont Sociologie a amené la proposition, là ils ont essayé de la défendre,
mais je ne crois pas que ça ait assez bien reflété la proposition. Dire explicitement le manque de
courage dont a fait preuve l'administration ne représente pas exactement la façon dont ils l'ont
1505 expliqué. Si j'avais pu, j'aurais demandé la question préalable. J'invite donc à le faire.

Génie physique

Ce serait pour un amendement.

1510

*Un amendement est proposé par Génie physique, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et
consommation :*

*Que « dénonce publiquement et explicitement le manque de courage dont a fait preuve... »
soit remplacé par « se dissocie publiquement de la gestion de crise... ».*

1515

Président

J'ai plusieurs interventions en note. Je pense que je vais les garder en réserve, demander si des
gens ont des interventions spécifiquement sur l'amendement, traiter l'amendement et ensuite
revenir où j'en étais. Est-ce que des gens veulent intervenir sur l'amendement?

1520

Sciences politiques

C'est une question pour la présidence. On vient de voter l'amendement d'ajouter ça et là on aurait
un amendement pour l'enlever?

Président

1525

Non, ce n'est pas le but de l'amendement. Dans le fond, si on laisse le « explicitement » là, dans
les faits, on ne touche pas à l'ancien amendement. Il s'agit vraiment d'un nouvel amendement. Ça
va à tout le monde? Ça respecte l'amendement de tout à l'heure. C'est de modifier les mots avant
et après ce qui a été changé tantôt. « Se dissocie » est l'élément central.

1530

Histoire

Je me demande si ce n'est pas irrecevable comme amendement parce que ça dénature un peu le
sens de la proposition. Dire « se dissocier » au lieu de « condamner », ça ne serait pas dénaturer
le sens de la proposition?

1535

Président

Une proposition peut être entièrement dénaturée tant qu'elle se rapporte aux termes directement.
C'est ce que dit le code de procédure de la CADEUL et c'est aussi ce que dit le Code Morin. La
notion de ne pas dénaturer une proposition, c'est un peu inventé, sans offense. Il est marqué
spécifiquement dans le Code Morin, par exemple, que vous pouvez amender une proposition de
1540 blâme pour en faire une de félicitations, ce genre de chose là. C'est ce qui a été repris dans le code
de la CADEUL. Le sous-amendement, lui, doit vraiment être une question de corriger, de changer
certains termes dans l'amendement, mais l'amendement, tant qu'il se rapporte au même sujet, peut

changer ou dénaturer complètement le sens de la proposition. À ce niveau-là, il n'y a pas de bases pour le déclarer irrecevable. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur l'amendement? Est-ce que c'est clair pour tout le monde? Est-ce qu'une association demande le vote sur l'amendement?

Études anciennes demande le vote.

Pour : 38
Contre : 7
Abstentions : 6

L'amendement est adopté à majorité.

1555 Président

La nouvelle proposition se lit donc comme suit : « Que la CADEUL se dissocie publiquement et explicitement de la gestion de crise de l'administration et du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval dans leur réaction aux événements. » Je vais revenir aux interventions que j'avais sur cette proposition-là.

1560 Histoire

Ce que je voulais dire, c'était en réponse à plusieurs interventions qui ont été faites. Il y a des gens qui semblaient penser que l'idée était de déclencher une guerre médiatique contre l'Université Laval. Nous, Histoire, on appuie la proposition, mais on ne le voit pas comme ça. La CADEUL représente les étudiants et étudiantes de premier cycle de l'Université Laval. Le but de la proposition, c'est d'être avec les membres pour dire que ce qui a été fait n'était pas correct. Ce n'est pas de dire que l'université c'est des salauds, mais c'est de reconnaître que quelque chose a mal été fait incontestablement, que ça valait beaucoup moins que 9,5 sur 10. Il ne faudrait pas faire de procès d'intentions et dire que c'est vraiment agressif. Il faut représenter nos membres et dire que l'université a cafouillé, le reconnaître publiquement et explicitement. C'est comme ça que je le voyais et je tenais à le clarifier.

Physique

Je vais dans le même sens que mes collègues d'Histoire et de Sociologie. La CADEUL représente l'entièreté des étudiants de premier cycle l'Université Laval et je trouve ça un peu embarrassant que la CADEUL ne dénonce pas ces choses-là. Ne pas dénoncer ça, ça fait un peu partie de la culture du viol.

Études internationales et langues modernes

C'est important que la CADEUL montre aussi qu'elle a une gestion de crise qui est meilleure que celle de l'Université Laval. On a pris beaucoup de temps avant de réagir nous aussi. Pour toutes les assos, ça pourrait être le constat qu'on pourrait faire, qu'on est tous coupables de ça, de ne pas avoir réagi comme assos et encore plus la CADEUL. On ne peut pas se donner un 9,5 sur 10 non plus, comme le recteur a fait. Je crois que l'important, c'est que, si on fait un communiqué de presse, on montre qu'on a un message qui n'est pas celui de l'administration. C'est important de l'affirmer. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites par rapport à se mettre à la place des victimes. Je trouve ça très présomptueux de notre part de faire ça, c'est difficile de se mettre dans leur position. Les signes qu'on a vus de ces victimes-là, c'est qu'elles n'étaient pas du tout d'accord avec les agissements de l'administration. On pourrait au moins montrer cette solidarité-là. J'espère que l'exécutif, si la position de se dissocier explicitement est adoptée, va le faire assez fermement pour qu'on voie qu'on est vraiment solidaires avec les victimes et moins solidaires avec l'administration.

Études anciennes

Dans les différentes interventions qu'on fait, je voudrais qu'on fasse attention à ne pas instrumentaliser les victimes nous non plus. Peu importe ce qu'il advient de cette proposition-là, il y

a moyen de le faire en respect avec les victimes, avec leur désir, leur volonté, ce avec quoi elles sont à l'aise comme interventions de la part de la CADEUL. Je voudrais qu'on évite de présumer qu'une proposition est ou non dans l'intérêt des victimes.

1600

Géomatique

Question préalable.

Président

1605

Depuis l'amendement, vous étiez la sixième intervention. Je vais donc accepter la question préalable. Je vais demander si les associations sont prêtes à voter sur la première proposition, sur le premier « Que... ».

Oui : 42

1610

Non : 12

La question préalable est adoptée.

Président

1615

Je vais donc soumettre au vote la proposition. Je vais la relire pour que ce soit clair pour tout le monde. « Que la CADEUL se dissocie publiquement et explicitement de la gestion de crise de l'administration et du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval dans leur réaction aux événements. »

1620

Résolution CAE-A16-10-21-09

Il est proposé par Agronomie, avec l'appui de Communication publique :

Que la CADEUL se dissocie publiquement et explicitement de la gestion de crise de l'administration et du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval dans leur réaction aux événements.

1625

Pour : 34

Contre : 5

Absentions : 15

La proposition est adoptée à majorité.

1630

Président

Ça nous amène au reste des propositions, le bloc qui avait été scindé. Est-ce que j'ai besoin de le relire? C'est clair pour tout le monde ce qu'il y a dedans? Excellent. Est-ce qu'il y a des interventions

1635

Biochimie, microbiologie et bio-informatique

Ce serait pour faire un amendement sur la quatrième proposition. On voudrait retirer « particulièrement présent sur le campus », étant donné que ce n'est pas juste à l'Université Laval et que ce n'est pas plus à l'Université Laval qu'ailleurs.

1640

Président

Est-ce que tout le monde a bien compris? Dans le quatrième « Que... », ça serait d'enlever la fin, c'est-à-dire « particulièrement présent sur le campus ». Est-ce qu'il y a un appui?

Sociologie

1645

Ça peut être accepté à l'amiable.

Président

1650 Est-ce que ça va à tout le monde si on l'enlève? Si quelqu'un n'est pas d'accord, on va procéder par un amendement, mais si ça va à tout le monde, on va passer directement à une autre étape. Ça va à tout le monde? Excellent. Sur le bloc de propositions tel que modifié, est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Études anciennes

1655 Est-ce que l'esprit de ce morceau de phrase là était pour dire que c'était particulièrement présent sur les campus universitaires en général ou spécifiquement à l'Université Laval? Je pose la question à ceux qui ont fait la proposition.

Président

1660 C'est correct si je passe directement à Sociologie vu qu'il s'agit d'une question adressée directement? Excellent.

Sociologie

1665 Il y a plusieurs propositions dans un même bloc. À la fin, on parle d'études qui montrent qu'une personne sur trois va être victime de violence sexuelle durant ses études universitaires. Je pense qu'on garde quand même l'esprit vu qu'on parle plus loin des agressions sur les campus universitaires.

Relations industrielles

1670 Je suis d'accord avec toutes ces propositions-là, mais je ne comprends pas la façon dont vous voulez que la CADEUL fasse ça. Est-ce que vous voulez qu'ils le fassent dans le communiqué de presse qui va être publié? Est-ce que vous voulez qu'ils le fassent si des événements similaires se reproduisent? Est-ce que vous voulez qu'ils le fassent dès cette semaine en sortant dans les médias? C'est plus le comment du point sur lequel je me questionne.

Présidence

1675 Dans tous les cas, si c'est adopté, ça va faire partie du communiqué de presse.

Pharmacie

1680 Ce serait pour un amendement.

Un amendement est proposé par Pharmacie, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et consommation :

Que « femme » soit remplacé par « personne » dans le premier « Que... ».

Président

1685 Donc, au lieu de « Que la CADEUL soutienne qu'à aucun moment aucune femme ne doit être tenue responsable de la violence sexuelle qu'elle subit », ce serait « Que la CADEUL soutienne qu'à aucun moment aucune personne ne doit être tenue responsable de la violence sexuelle qu'elle subit. »

Philosophie

1695 Je ne sais pas si je peux faire un sous-amendement. Dans le fond, je voudrais qu'on garde le terme « femme » et qu'on ajoute « ou autre personne ». C'est quand même assez connu que les femmes, ce sont elles qui sont les plus violées dans notre société. On pourrait quand même laisser cette précision-là. Toutes les personnes, c'est un peu vague, pas très précis. C'est important que, quand les gens lisent la proposition, ce soit clair dans les esprits que ce qu'on dénonce, c'est ça. On pourrait même mettre tous les genres, si on veut.

Président

1700 Je vais accepter le sous-amendement parce que si jamais l'amendement était traité et que quelqu'un faisait l'amendement de revenir, j'aurais tendance à l'interpréter comme si le nouvel

amendement essayait de ramener des termes qui ont été changés, ce qui fait que je vais le traiter comme un sous-amendement.

1705 *Un sous amendement est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Histoire :
Que soit ajouté « ou autre personne » à la proposition.*

Président

1710 Spécifiquement sur le sous-amendement, sur la notion de dire « aucune femme ou autre personne », est-ce qu'il y a des interventions?

Administration

Pourquoi ne pas juste remplacer les termes par « victime »? Comme ça, ça simplifierait la phrase.

1715 Philosophie
Est-ce que ça peut être changé à l'amiable?

Président

1720 Dans une optique que ça fonctionne bien, je vais demander si ce qui est suggéré par Administration conviendrait à tout le monde.

Assemblée

Oui.

1725 Président
Dans ce cas-là, par consentement unanime de la salle, on va remplacer par « victime ». « aucune victime ne doit être tenue responsable... »

Géomatique

1730 Mais là, est-ce qu'on est encore dans le sous-amendement?

Président

1735 On est sortis du sous-amendement. Ce que ça va faire, c'est que le nouvel amendement va être de remplacer « femme » par « victime ». Sur l'amendement tel quel modifié, est-ce qu'il y a des interventions? Est-ce qu'une association demande le vote?
Histoire demande le vote.

Pour : 48

Contre : 0

1740 Abstentions : 5

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Président

1745 Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition telle que modifiée?

Géographie

1750 Je me dis que si on est pour enlever « femme » pour mettre « victime » dans la première, on pourrait faire la même chose dans la quatrième et dire « à l'endroit des victimes » à la place de « à l'endroit des femmes ». Si on ne veut pas viser les femmes dans la première, il faudrait rester constants.

Président

1755 Ça me semble aller plus loin que de la concordance, ce qui fait que je vais en faire un amendement formel, comme le contexte n'est pas exactement le même vu qu'on parle de violence sexuelle systémique à l'endroit des femmes. Donc, vous proposez un amendement?

Géographie

J'imagine.

1760

Un amendement est proposé par Géographie, avec l'appui de Génie physique :
Que « femmes » soit remplacé par « victimes » dans la proposition suivante : Que la CADEUL affirme qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'une situation qui s'inscrit dans un phénomène plus large de violence sexuelle systémique commise à l'endroit des femmes, particulièrement présent sur le campus.

1765

Géographie

C'est peut-être juste moi qui n'avais pas bien compris le sens de la proposition. C'est juste que je me disais que si c'est vraiment de la violence systémique commise à l'endroit des femmes dont on veut parler, ça va. On peut continuer là-dessus, mais peut-être qu'à la base je n'avais pas compris que ça ne voulait pas nécessairement dire la même chose. Je ne sais pas si je suis claire...

1770

Histoire

J'aimerais dire que Histoire, on a des positions très claires en faveur du féminisme. Ce serait un amendement qui serait assez dangereux parce qu'il faut se rappeler que 90 % des victimes de violence sexuelle sont des femmes. Je dis ça en tant qu'homme, je suis un peu mal à l'aise, mais j'en ai parlé avec ma coexterne. En remplaçant le mot « femme » par « victime », ce serait assez dangereux parce que ça dénaturerait le fait que les femmes sont majoritairement victimes des agressions sexuelles. Ça nierait cette situation-là. Ça irait contre le sens de la proposition. Ce serait minimiser le fait qu'il y a vraiment plus de femmes que d'hommes qui sont victimes d'agressions sexuelles. Je vous inviterais à battre cet amendement.

1775

1780

Sociologie

Nous aussi...

1785

Géomatique

Est-ce que tu pourrais te rasseoir, s'il te plaît?

Président

Écoutez, dans les faits, et comme il n'y a pas de micros, personnellement, que les gens derrière se lèvent, ça permet que j'entende mieux ce qui se passe.

1790

Géomatique

Pardon. Je suis désolé.

1795

Président

Vous pouvez vous lever, c'est à votre convenance.

Sociologie

Je vais rester assis, comme on me l'a demandé. Nous aussi, on a des positions contre le patriarcat et des positions féministes. Étant donné qu'on parle d'un problème qui est systémique envers les femmes, plus particulièrement, on perd totalement le sens de la proposition si on l'amende comme ça. Certes, il y a des hommes et des personnes d'autres genres qui sont touchés par les agressions sexuelles, mais là, on parle d'un problème systémique qui touche les femmes. Le problème de la violence sexuelle touche les femmes à 90 %. On parle vraiment du cas des femmes.

1800

1805

Études internationales et langues modernes

1810 On a aussi des positions contre le patriarcat. Et pour tous ceux qui pensent que c'est extrême et tout ça, c'est plutôt pour remettre en perspective que ce ne sont pas les hommes qui vivent la violence sexuelle aussi quotidiennement que les femmes. La culture dominante, qui est patriarcale, tend à banaliser et à objectiver le corps de la femme et non le corps de l'homme. C'est beaucoup plus axé sur ça, la violence systémique envers les femmes. C'était l'idée de la proposition. Ça va la dénaturer. J'aimerais bien que les gens ici présents en soient conscients. Ce sont des femmes qui ont été agressées.

Droit

1820 Sociologie l'a bien résumé. Le phénomène de violence sexuelle systématique, c'est à l'endroit des femmes. Ce serait dénaturer le propos de dire simplement « victime ».

Agriculture, alimentation et consommation

Ça va dans le même sens que les dernières interventions. Ça enlève tout le sens et la spécificité de la position.

1825 Sciences et technologie des aliments

Je suis totalement d'accord avec les autres interventions. La phrase n'a plus de sens si on met « victime » parce que tu deviens une victime après que la violence sexuelle a été commise, mais là, on parle du phénomène.

1830 Président

J'ai pas loin d'une dizaine d'autres interventions. Juste faire attention à ne pas vous répéter inutilement entre associations.

Enseignement secondaire

1835 En fait, c'est juste pour remettre en question le choix du mot « victime » parce que, par définition, une victime est quelqu'un qui a subi un crime. Peu importe ce crime-là, il est visé envers quelqu'un. « ... violence systémique commise à l'endroit de victimes... », en effet. Ce n'est pas systémique à l'endroit des non-victimes. Je ne sais pas si vous comprenez mon point. Je crois qu'on s'obstine sur un mot et que ce mot-là n'a pas le sens voulu.

1840

Géographie

Est-ce que j'ai le droit de retirer mon amendement? Parce que, comme j'ai dit au début, je n'avais juste pas bien compris.

1845 Président

Une fois que la proposition est faite, elle appartient à l'assemblée. Là, vous demandez de la retirer. Je vais juste demander si quelqu'un s'y oppose.

Géographie

1850 Parce que je suis complètement d'accord avec ce que les gens disent. En fait, c'était vraiment juste moi qui n'avais pas bien compris au départ. Je pense qu'on tourne en rond. Ça ne sert absolument à rien.

Président

1855 Est-ce que tout le monde est d'accord avec le fait de retirer l'amendement? Excellent. Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Administration

1860 Je m'interroge sur l'emploi du mot « systémique ». Je suis allé voir la définition et je crois que « systématique » est plus approprié. Parce que « systémique » signifie « Relatif à un système pris dans son ensemble » alors que « systématique » veut dire « Qui obéit à un système ».

Président

Est-ce que vous faites un amendement?

1865

Administration

Oui.

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Traduction :

1870

Que le mot « systémique » soit remplacé par « systématique ».

Sociologie

« Systématique », on va parler qui vise uniquement et toujours les femmes. « Systémique », on parle d'un problème dans un système. On est une société qui s'est construite autour d'un système patriarcal et c'est ça qu'on dénonce avec le mot « systémique ». On perd absolument tout le sens de la proposition si on met « systématique ». D'ailleurs, ça serait complètement faux de dire que c'est systématique.

1875

Études anciennes

Je pense que le mot « systématique » a aussi une notion d'invariabilité. Quelque chose de systématique est fait sans discrimination, ça s'applique à l'ensemble de la chose où est inclus ce système. Il y a plusieurs définitions à « systématique ». Sur une certaine définition, les deux mots se recourent. Mais, « systématique », ça pourrait aussi vouloir dire qu'il s'agit d'un phénomène où toutes les femmes sont victimes de violence sexuelle. C'est comme si ça allait s'appliquer par défaut à l'intérieur du système, que ça devait s'appliquer à l'ensemble des femmes.

1880

1885

Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur l'amendement? Est-ce qu'une association demande le vote?

1890

Sociologie demande le vote.

Pour : 0

Contre : 38

Abstentions : 18

1895

L'amendement est battu à l'unanimité.

Président

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition?

1900

Relations industrielles

C'est pour faire un amendement sur la dernière. « Que la CADEUL s'engage à diffuser un communiqué de presse afin de rectifier... » Je changerais « rectifier » par « réaffirmer sa position » parce que je pense qu'ils ont déjà une position claire là-dessus. Ça ne sert à rien de la rectifier, mais juste peut-être de la réaffirmer.

1905

Un amendement est proposé par Relations industrielles, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et consommation :

Que le verbe « rectifier » soit remplacé par le verbe « réaffirmer ».

1910

Président

Sur l'amendement proposé par Relations industrielles, est-ce qu'il y a des interventions?

1915

Études internationales et langues modernes

1920 Vous me corrigerez si je me trompe, mais la définition de « rectifier », c'est si on laisse aller la situation actuelle et que la CADEUL réagit juste aux médias sans faire de communiqué. Si on laisse aller la situation actuelle, c'est comme si implicitement on ne s'est pas dissociés de l'administration par rapport à sa réaction. Oui, on est allés au rassemblement, oui, on a peut-être parlé un peu de culture du viol, mais pas assez par rapport à nos mandats. Si on laisse aller la situation comme elle est, la direction dans laquelle elle va, ça ne respecte pas totalement les mandats de la CADEUL et ça implique qu'on ne se dissocie pas des agissements de l'université. Ça revient à une rectification de faire un communiqué de presse pour montrer quelles sont les positions de la CADEUL et pour se dissocier de la gestion de crise de l'université. Je ne pense pas que changer le mot de la proposition va faire en sorte que l'exécutif va agir différemment, mais je garderais comme tel « rectifier » parce qu'on ne s'en va pas dans cette direction-là avec la gestion de crise actuelle.

Histoire

1930 Dans la même lignée que mon collègue, je trouve que « rectifier » est un bon mot parce qu'on voit que dans la proposition principale il y a plusieurs nouveaux tenants et aboutissants qui ont été ajoutés. Donc, « rectifier », ça montre qu'il y a eu des changements qui ont été faits. Je pense que c'est un mot approprié pour ça. Je considère qu'il n'y a pas lieu de le remplacer.

Biochimie, microbiologie et bio-informatique

1935 Concernant l'argument de si on change « rectifier » pour « réaffirmer » ça voudrait dire qu'on ne dit pas assez clairement qu'on se dissocie, on vient d'ajouter un point qui dit qu'on se dissocie publiquement qui, j'imagine, va être dans le communiqué de presse. Je ne pense pas que c'est vraiment valide d'utiliser ça comme argument, qu'on ne se dissocie pas assez de ce que l'administration a fait.

Sociologie

1945 « Rectifier », c'est pour corriger une situation. On ne peut pas vraiment réaffirmer des positions qu'on n'avait pas avant. « Rectifier », ça va dans l'esprit qu'on veut retourner vers la bonne direction alors qu'on a peut-être fait quelques erreurs.

Sciences politiques

1950 Moi aussi, je suis contre cet amendement-là. Aujourd'hui, en venant ici, j'ai appris des choses, notamment grâce aux explications de Vanessa. Personnellement, j'en suis très satisfait. Je pense que si on garde le mot « rectifier », ça donne une chance aussi à l'exécutif de mettre dans leur communiqué ce qu'ils nous ont dit lors de la présentation d'aujourd'hui. Donc, « rectifier », pour moi, ça a bien du sens.

Relations industrielles

1955 Ce qu'on veut faire en disant « réaffirmer », c'est que nous, quand on lit ces positions-là, « affirme son support aux victimes », c'est que pour nous, même si ce n'était pas une position clairement écrite quelque part, ils l'ont affirmé, leur support aux victimes. « Soutenir que l'agresseur est le seul responsable », ils l'ont affirmé. « Soutenir qu'à aucun moment aucune victime n'est tenue responsable », ils l'ont affirmé, ils l'ont déjà dit. Même si ce n'était pas des positions clairement écrites, ils vont quand même par le communiqué de presse réaffirmer ce qu'ils ont déjà démontré au courant de la semaine. Ça a déjà été dit, ces choses-là.

Génie des mines et de la minéralurgie

1965 Je pense que ce qui conviendrait le mieux, c'est « mieux affirmer » parce que « rectifier », c'est comme si la CADEUL avait changé d'avis entre temps, mais ce n'est pas le cas. « Réaffirmer », peut-être que ça dérange parce que certaines personnes, au moment où les sorties ont été faites, n'avaient pas l'impression que la CADEUL avait vraiment des positions qui se dissociaient de celles de l'administration. « Mieux affirmer » pourrait aussi être intéressant comme proposition.

1970 Génie physique
Question préalable.

Président

1975 La question préalable est posée sur l'amendement qui est de changer « rectifier » par « réaffirmer ». Je vais donc demander aux associations si elles sont prêtes à voter.

Oui : 45
Non : 9

1980 La question préalable est adoptée.

*Pour : 26
Contre : 17
Abstentions : 12*

1985 *L'amendement est adopté à majorité.*

Président

1990 Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition telle que modifiée?

Génie des mines et de la minéralurgie

Est-ce que ce serait possible de changer « réaffirmer » par « mieux affirmer »?

Président

1995 Je vais accepter l'amendement. Comme on disait, l'idée, ce n'est pas qu'une fois que c'est amendé, on ne peut pas le modifier. Ce qui pourrait faire en sorte que je refuse, c'est si ça ramenait vraiment aux termes de l'amendement. Ça me semble être suffisamment différent pour que j'accepte l'amendement.

2000 *Un amendement est proposé par Génie des mines et de la minéralurgie, avec l'appui de Sociologie :
Que « réaffirmer » soit remplacé « mieux affirmer ».*

Président

2005 Est-ce qu'il y a des interventions sur l'amendement?

Études anciennes

2010 Tout en étant en faveur de l'amendement, il me semble que « mieux affirmer » ça ramène à l'esprit de « rectifier ». Si la chose pouvait être mieux affirmée, c'est qu'elle pouvait être rectifiée.

Président

2015 Juste pour préciser ce que j'avais dit là-dessus. Là, on est rendus dans une question de nuances. À mon avis, c'était assez différent pour que l'amendement soit valide. Après ça, le reste, c'est à vous.

Éducation préscolaire et enseignement primaire

2020 On est aussi d'accord avec la proposition ici parce que la CADEUL a réagi aux événements qui se sont produits la semaine dernière sans consulter ses membres, donc nous. Elle nous a consultés aujourd'hui. Sa réaction a été critiquée, acceptée, peu importe. Suite à ça, il y a une proposition qui a été faite. Les gestes de la CADEUL la semaine dernière ont été modifiés dans le cadre de la rencontre d'aujourd'hui. On n'est plus exactement dans les mêmes actions. Ce serait faux de dire « réaffirmer ». Là, on n'est plus dans la réaffirmation de ce qu'on vient de faire. « Mieux affirmer », ce serait acceptable.

2025 Physique
C'est un genre de point d'ordre. Pour qu'un vote passe, il faut qu'il passe aux 2/3 de ceux qui ne se sont pas abstenus?

Président
2030 Pour la proposition principale. Pour les amendements, ça prend la majorité. Les abstentions ne comptent jamais dans les résultats sauf s'il y a plus d'absentions que de pour et de contre. À ce moment, il y a une autre procédure qui s'enclenche. Pour un point d'ordre comme ça, vous avez le droit d'interrompre si jamais... Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

2035 Génie des mines et de la minéralurgie
Je ne suis pas d'accord avec « réaffirmer » parce que c'est comme si on le faisait avec la même intensité au lieu d'y aller avec une intensité encore plus grande. Je pense que le terme « mieux affirmer » est convenable.

2040 Président
Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur l'amendement? Est-ce qu'une association demande le vote?

Musique demande le vote.

2045
Pour : 36
Contre : 5
Abstentions : 12

2050 L'amendement est adopté à majorité.

Président
Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la proposition principale? Excellent. Est-ce qu'une association demande le vote sur la proposition, qui est le bloc au complet?

2055
Résolution CAE-A16-10-21-10
Il est proposé par Sociologie, avec l'appui d'Études internationales et langues modernes :

Que la CADEUL soutienne qu'à aucun moment, aucune victime ne doit être tenue responsable de la violence sexuelle qu'elle subit.

2060 Que la CADEUL soutienne que l'agresseur est le seul responsable des agressions.

Que la CADEUL affirme son support aux victimes.

Que la CADEUL affirme qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'une situation qui s'inscrit dans un phénomène plus large de violence sexuelle systémique commise à l'endroit des femmes.

2065 Que la CADEUL rappelle les résultats de l'enquête Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire menée dans six universités québécoises l'an dernier, dénonçant le fait qu'une personne sur trois est victime de violence sexuelle au cours de son parcours universitaire, la grande majorité étant des femmes.

2070 Que la CADEUL s'engage à diffuser un communiqué de presse afin de mieux affirmer ses positions par rapport à la situation actuelle.

*Pas de demande le vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Président

2075 Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Événements de la semaine?

Présidence

2080 Je veux juste rappeler à ceux qui sont déçus ou frustrés, je comprends pourquoi. Je suis vraiment ouverte à discuter avec vous. Si vous voulez que j'aille dans votre local d'asso me faire passer au batte, je suis aussi disponible. C'est important que vous me le disiez. Je suis disponible s'il y a des gens qui veulent en parler. Entre temps, j'ai contacté un responsable de l'université qui m'a dit que les mesures et les ressources allaient être diffusées plus largement, notamment via les réseaux sociaux. Ça va être diffusé plus largement à l'ensemble de la communauté universitaire probablement aujourd'hui.

2085

Président

Comme il n'y a plus rien à ajouter dans ce point, ça nous amène au point suivant, le point Pause.

(Pause)

2090

Président

Rebonjour tout le monde. J'espère que vous vous êtes bien rassasiés des victuailles des gens du Comtois.

2095

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

On remercie Mathilde qui a fait la pizza pour nous.

Président

2100 Ça nous amène au prochain point, qui est le point Comité de travail spécifique – CRAIES. Monsieur Bessone.

8. Comité de travail spécifique – CRAIES

2105 Vice-présidence aux affaires externes

2110 Je vais vous faire une petite présentation en lien avec le document que vous venez de recevoir sur le groupe Caucus. Je vais répéter des choses que vous savez déjà. Comité de travail spécifique – CRAIES. Pour faire un historique, ça fait quand même plusieurs années qu'il existe un enjeu pour les étudiants en enseignement. Leurs stages finaux ne reçoivent aucune compensation financière pour une énorme charge de travail relativement à ça. C'est dur pour les études. Ça fait plusieurs années qu'ils se mobilisent autour de ça. Depuis l'été 2014, les associations du campus se sont réunies autour d'une instance nationale qui s'appelle la CRAIES. Vous en avez probablement déjà tous entendu parler. La CRAIES a pour mission de produire du contenu et de faire de la mobilisation pour régler le problème de la compensation financière des stages en enseignement. Il y a plusieurs recherches qui ont été produites par la CRAIES. Somme toute, la CRAIES, c'est un bon outil pour mobiliser les gens, les étudiants, mais il y a certaines lacunes qui nous sont apparues, surtout dans la dernière année. Ça a été très dur pour le moral. La structure de la CRAIES permettait peu de choses, notamment au niveau de la communication, de la représentation et de qui devrait faire quoi. Structurellement, c'était difficile d'avancer. Les associations, lors de la rencontre de juillet dernier, on a vraiment frappé un mur. C'est à ce moment-là qu'un processus de réflexion a été amorcé pour que ça change. On est partis en se remettant en question. La FAÉCUM, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, et l'AGEUQAT, l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ont aussi amorcé une réflexion et sont allées voir leur

2125 association nationale, l'Union étudiante du Québec, pour demander ce qu'elles pouvaient faire avec ça. L'Union étudiante du Québec a évoqué la possibilité de créer un comité de travail spécifique sur cet enjeu. Les comités de travail spécifique au sein de l'UEQ sont indépendants. Ils se font allouer un budget et un chargé de projet. Les associations membres ou non membres qui font partie de ce comité-là, qu'elles soient départementales, facultaires ou universitaires, sont libres de faire ce qu'elles veulent et de se doter de leur propre plan d'action. L'UEQ a proposé ça à la FAÉCUM et à l'AGEUQAT en disant : « Nous, on serait prêts à créer un comité de travail spécifique là-dessus et à aller chercher des appuis. » Quand la FAÉCUM nous a parlé de cette possibilité-là, j'en ai tout de suite parlé avec les associations étudiantes qui ont des étudiants en enseignement. Elles m'ont dit : « On est prêts, mais il ne faut pas qu'il y ait trois assos autour de cette table-là. Il faut que tout le monde embarque. » Ce qui fait que d'autres consultations ont eu lieu durant l'été. Notamment, quand on en a parlé à MAGE-UQAC, l'association étudiante des étudiants à Chicoutimi, qui ne participait plus à la CRAIES parce qu'ils trouvaient que ça avançait moins, ils se sont montrés intéressés. L'UQTR, à Trois-Rivières, se sont montrés intéressés. Sherbrooke se sont montrés intéressés. L'ADEESE, les gens en éducation à l'UQAM se sont montrés intéressés. On en a tous parlé et le caucus des associations de l'UEQ a adopté un comité de travail spécifique avec des ressources allouées. L'offre officielle nous a été faite lors de la CRAIE du 2 octobre dernier par les associations membres de l'UEQ. Tout le monde autour de la table trouvait que c'était bien, que c'était un beau projet et que c'était le temps maintenant d'en parler. À la prochaine rencontre, on est supposés arriver avec les positions de nos assos pour voir si on participe ou pas à ce comité de travail spécifique. C'est pour ça que nous sommes devant vous aujourd'hui pour vous présenter cette possibilité.

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Bessone?

2150

Il est proposé par Éducation préscolaire et enseignement primaire, avec l'appui de Musique : Que la CADEUL participe au comité de travail spécifique de la CRAIES mis en place par l'Union étudiante du Québec.

2155 Président

Est-ce qu'il y a des interventions?

Éducation préscolaire et enseignement primaire

2160 Je tenais à vous partager ce qui se passe un peu à l'interne dans une association avec la CRAIES. Nous, c'est un projet dans lequel on est depuis à peu près trois ans. Dans la précédente décennie, il y avait aussi Stagiaires cassés. Le projet est un peu repris sous le nom de la CRAIES. On travaille du mieux qu'on peut pour promouvoir le projet, pour en parler, pour qu'on puisse avoir une représentation à l'externe aussi. C'est difficile de se coordonner avec toutes les autres associations étudiantes partout au Québec, de véhiculer le même message auprès de tous les membres et de s'entendre. Le comité de travail spécifique pourrait justement permettre de bien conjuguer toutes les opinions, de les arrimer ensemble pour qu'on ait un message cohérent qui soit véhiculé à travers tout le Québec. De plus, ça nous donnerait aussi des moyens pour que les membres des régions puissent venir avec nous en ville. Pour le moment, ils n'ont pas les moyens pour se déplacer. Le Québec, c'est grand comme territoire. Donc, la distance est aussi une barrière pour le projet. Moi, le premier réflexe que j'ai eu en entendant parler du projet, c'était de me demander si l'indépendance de l'Université Laval allait quand même être assurée via l'UEQ, parce qu'on n'est pas dans l'UEQ. Ils nous ont clairement spécifié que c'était un projet autonome de l'UEQ et que ce n'était pas en lien, que c'était indépendant. J'ai questionné après pour savoir si d'autres acteurs, par exemple des associations facultaires ou même nationales, comme l'ASSÉ ou l'AVEQ, pourraient se joindre au projet et ils ont dit que oui. Comme c'est indépendant à l'UEQ, tout le monde peut se joindre à la table et participer au projet. Nous, c'est exactement ce qu'on veut parce qu'on a besoin de gens pour que le projet aille de l'avant et qu'on arrête de faire ça juste à l'interne.

Président

2180 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Est-ce qu'une association demande le vote sur la proposition de joindre le comité de travail spécifique?

Résolution CAE-A16-10-21-11

Il est proposé par Éducation préscolaire et enseignement primaire, avec l'appui de Musique :

2185 Que la CADEUL participe au comité de travail spécifique de la CRAIES mis en place par l'Union Étudiante du Québec.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2190 Président

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Comité de travail spécifique – CRAIES? Ça nous amène donc au prochain point, Calendrier électoral de la course au rectorat.

2195 **9. Calendrier de la course au rectorat**

Présidence

2200 On a reçu les dates officielles. Sachez que la campagne va être officiellement lancée le 14 février. Le 26 janvier va paraître l'avis officiel pour dire que la course va être lancée. Le 14 février, c'est le début de la période de mise en candidature qui va se terminer au mois de mars. La première séance du collège électoral, donc tous les gens qui ont le droit de vote, va se faire le 27 mars. Au besoin, il va y avoir ensuite le 11 avril et le 26 avril qui vont suivre. Il y a des rencontres pour rencontrer les candidats et poser des questions. Il peut y avoir plusieurs tours selon le nombre de candidats. Ça se peut que le collège électoral doive se réunir après ces dates-là, mais

2205 normalement, si tout se passe bien, ça va être le 26 avril qu'on va avoir l'élection du nouveau recteur. Je souhaitais qu'on réussisse à faire une plateforme de demandes pour dire ce que les étudiants de premier cycle souhaitent avoir, autant pour l'université que pour le rectorat. Donc, en décembre ou en janvier, on va prendre une Commission des affaires sociopolitiques pour réunir les gens qui sont intéressés à brainstormer sur les grands thèmes et sur qu'est-ce que vous voulez

2210 dans cette plateforme-là pour qu'on puisse l'adopter au mois de janvier, maximum février, pour pouvoir la déposer dès le début des mises en candidature pour dire aux candidats : « Voici ce à quoi on s'attend. » On vous tient au courant pour vous dire quand aura lieu cette commission-là. En attendant, vous pouvez commencer à y réfléchir.

2215 Droit

Il avait été mentionné la possibilité que les candidats viennent nous voir au caucus...

Présidence

2220 Oui, ça va se faire dès la fin de la période de mise en candidature, avant le caucus de mars. Donc, on va essayer qu'ils viennent au caucus de mars, mais, comme on ne les connaît pas encore, on ne sait pas si ça convient à leur agenda. Mais c'est sûr qu'on va s'organiser pour qu'ils viennent au caucus et ça m'étonnerait qu'ils ne se déplacent pas. Ce sera probablement en mars.

Histoire

2225 Ce serait pour un point d'information. Le collège électoral qui procède à l'élection du recteur, de qui est-il composé exactement? Est-ce qu'il y a des représentants et représentantes de la communauté étudiante qui ont droit de vote?

Présidence

2230 Les étudiants ont 24 votes au total sur environ 120, ce qui est quand même beaucoup. Ce sont les gens qui siègent aux différents comités et commissions, donc au conseil d'administration, au conseil universitaire, à la commission des études, à la commission des affaires étudiantes. Ce sont les gens qu'on a élus au caucus d'élections. L'AELIÉS a aussi la moitié de ces votes-là.

2235 Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Rien d'autre à ajouter sur la course au rectorat? Ça nous amène donc au point FSSEP.

2240 **10. FSSEP**

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

2245 Philosophie nous avait avertis qu'ils allaient faire des propositions au caucus d'aujourd'hui. Ils nous avaient donc envoyé un avis de motion par courriel. Les propositions figuraient dans le guide de déroulement qui vous avait été envoyé. Je vais laisser Philosophie présenter son point.

Philosophie

2250 Peut-être que ça peut vous faire peur parce que c'est la Faculté de philosophie, mais c'est très, très rationnel. On tente de garder toujours une approche rationnelle. Ce ne sont pas des amendements qui visent à aller contre le FSSEP. C'est plutôt pour encadrer la structure. La première, ça indique seulement qu'on ne veut pas que les industries s'ingèrent dans l'éducation, qu'elles choisissent quelque programme que ce soit. C'est « Que la CADEUL s'oppose, dans les processus de négociation visant la promotion et l'adoption du FSSEP, à toute ingérence de la part du milieu entrepreneurial quant à la gestion des programmes éducatifs de l'Université Laval. »

2255 Ensuite, la deuxième, c'est « Que la CADEUL s'assure auprès du gouvernement, si le FSSEP est adopté, à ce que le financement actuel accordé à l'éducation postsecondaire ne soit pas réduit à la hauteur des fonds récoltés par le FSSEP. » Ce qu'on veut dire, c'est que si le FSSEP est accepté, on ne veut pas que le gouvernement décide de couper un milliard de plus dans l'éducation parce qu'on a un financement de plus. On veut que ce soit des gains à la hausse, que le FSSEP contribue à pallier le manque de financement. La troisième, c'est « Que la CADEUL s'engage, si la mise en place du FSSEP échoue, à effectuer des moyens de pression auprès du gouvernement en place pour dénoncer le sous-financement du réseau éducatif postsecondaire. » Si le FSSEP échoue, on va avoir fait quand même beaucoup de travail, il va y avoir un colloque sur le financement de l'éducation prochainement. Si on voit que le FSSEP ne fonctionne pas, que le

2260 gouvernement refuse, il sera le temps de mettre nos culottes et de se prononcer devant le

2265 gouvernement pour dire que ce n'est pas à nous de tout faire et qu'il faut faire quelque chose. On ne demande pas la grève générale, simplement de considérer ça dans l'avenir. N'ayez pas peur.

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Histoire :

2270 *Que la CADEUL s'oppose, dans les processus de négociation visant la promotion et l'adoption du FSSEP, à toute ingérence de la part du milieu entrepreneurial quant à la gestion des programmes éducatifs de l'Université Laval.*

2275 *Que la CADEUL s'assure auprès du gouvernement, si le FSSEP est adopté, à ce que le financement actuel accordé à l'éducation postsecondaire ne soit pas réduit à la hauteur des fonds récoltés par le FSSEP.*

Que la CADEUL s'engage, si la mise en place du FSSEP échoue, à effectuer des moyens de pression auprès du gouvernement en place pour dénoncer le sous-financement du réseau éducatif postsecondaire.

2280 Foresterie et environnement

Qu'est-ce que tu entends par « ingérence de la part du milieu entrepreneurial »?

Philosophie

2285 On ne veut pas que les compagnies décident des programmes ou choisissent ceux qu'ils financent. En philosophie, les compagnies ont peut-être tendance à ne pas nous vouloir. Les facultés de lettres aussi, je ne pense pas que ça contribue vraiment. On ne veut pas que les industries décident, que ce soit dans la direction de l'enseignement des cours ou dans le financement précisément. On veut que ce soit l'université qui décide comme c'est là, que tout soit réparti de manière égale. Avec la péréquation.

2290 Science et technologie des aliments

Je voulais savoir... Le FSSEP, ce serait comme une taxe. Comment les entreprises pourraient-elles faire de l'ingérence si ça passe par une taxe et que la taxe est redistribuée ensuite dans les établissements universitaires?

2295 Vice-présidence aux affaires externes

Je n'ai pas de réponse à te donner. Le FSSEP, justement, est une taxe qui vient remédier au concept de la philanthropie, au fait que les entreprises mettent de l'argent où elles le veulent dans les facultés.

2300 Foresterie et environnement

2305 Nous, on est un programme axé vers l'industrie. L'industrie a quand même son mot à dire, dans le sens où on a des cours qu'on n'a plus au fil des années, car ils sont considérés comme désuets. C'est des techniques qu'on n'utilise plus. On a de nouveaux cours qui s'en viennent parce que c'est une demande de l'industrie. On doit être formés aux nouvelles technologies. Est-ce que tu considères ça comme de l'ingérence de la part de l'industrie? Nous, c'est plutôt pour se coller à la demande et pour avoir des compétences qui sont requises dans le milieu du travail.

Économique

2310 Premièrement, je voudrais féliciter Philosophie parce que ce sont vraiment de belles propositions qu'on était contents de voir en exécutif et je pense que nos membres sont satisfaits aussi. Sinon, pour répondre à cette question-là, je pense que, quand on parle d'ingérence, on parle bien de venir se mêler de choses qui ne nous regardent pas nécessairement. Je pense que, dans votre cas, c'est justifié et que ça regarde l'industrie de dire qu'ils ont certaines attentes. Comme ça, la formation n'est pas inutile. Si j'ai compris l'esprit de la proposition, c'est vraiment de dire que l'industrie n'arrive pas en disant « Maintenant qu'on a une nouvelle taxe, on trouve que ça n'a aucun rapport de mettre de l'argent en philosophie » alors que ce n'est pas de leurs affaires.

Études anciennes

2320 Je pense que l'esprit de la proposition c'est de dire que le gouvernement ne donne pas de droit d'ingérence à l'industrie comme façon de faire passer la pilule, que le gouvernement n'inclut pas de système de consultation de l'industrie sur la gestion de ce fonds-là, que la gestion de ce fonds-là reste à la charge du gouvernement et que ça ne serve pas de technique de négociation pour faire passer le FSSEP auprès de l'industrie.

2325 Philosophie

2330 La proposition va dans le sens que... Si l'industrie a un lien direct avec l'éducation comme dans votre programme, c'est sûr qu'elle a le droit de faire une demande de programme qui soit adapté à la société d'aujourd'hui. Ce n'est pas une ingérence inutile, c'est quelque chose qui va avec l'évolution de la société. C'est quelque chose qui est rationnel. Mais, dans la même optique que celle de mon collègue à l'avant, l'industrie ne devrait pas se mêler des programmes qui ne la regardent pas.

Lettres

2335 Si je pense à des exemples plus précis... Avant, j'étudiais en informatique. Le fait d'utiliser un programme précis qui fait que tu es obligé d'aller travailler pour telle entreprise ou d'utiliser tel langage, ce serait de l'ingérence. Mais il y a des techniques, c'est normal, qu'on doit apprendre,

2340 des techniques qu'on doit utiliser dans un métier. Je vois vraiment une distinction entre les deux. Sinon, j'applaudis les propositions qui sont là. Je trouve que c'est une bonne idée de penser au cas où le gouvernement prendrait de l'argent... Je pense à la deuxième position particulièrement. Je pense que c'est ce qui était arrivé en 2005, ils ont augmenté les prêts, mais en les prenant dans les bourses. Il faut faire vraiment attention. Je pense que ça peut juste ajouter à nos demandes concernant le FSSEP de penser à ce qui arriverait si le gouvernement décidait de prendre des fonds à un autre endroit. Donc, je pense que c'est un excellent ajout et je pense qu'on peut tous et toutes appuyer ces propositions.

2350 Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou interventions? Est-ce que quelqu'un demande le vote sur les propositions?

Résolution CAE-A16-10-21-12

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Histoire :

2355 Que la CADEUL s'oppose, dans les processus de négociation visant la promotion et l'adoption du FSSEP, à toute ingérence de la part du milieu entrepreneurial quant à la gestion des programmes éducatifs de l'UL.

Que la CADEUL s'assure auprès du gouvernement, si le FSSEP est adopté, à ce que le financement actuel accordé à l'éducation postsecondaire ne soit pas réduit à la hauteur des fonds récoltés par le FSSEP.

2360 Que la CADEUL s'engage, si la mise en place du FSSEP échoue, à effectuer des moyens de pression auprès du gouvernement en place pour dénoncer le sous-financement du réseau éducatif postsecondaire.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2365 Président

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point FSSEP? Ça nous amène au point 7, qui est le point Élections. Si je comprends bien, c'est des élections résiduelles du caucus d'élection.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

2370 Oui, en fait, c'est des postes vacants du caucus d'élections du 30 septembre dernier seulement sur les comités, conseils et commission de l'Université Laval. Vous avez la liste dans le guide de déroulement. Il y a également le nombre de postes disponibles. On va y aller poste par poste. Sachez qu'il y a certains comités qui attendent vraiment après ces élections-là pour commencer leurs travaux. Si ça vous tente de vous impliquer, c'est le moment.

2375

Président

Avant de procéder aux élections, je vais demander si deux personnes veulent agir à titre de scrutateurs ou de scrutatrices. Évidemment, des gens qui ne se présenteront pas.

2380 *Christophe Beaulieu et Jonathan Croteau se proposent comme scrutateurs.*

Président

2385 Ça va à tout le monde? Excellent. On va y aller comité par comité. Pour chaque comité, je vais ouvrir une période de mise en candidature. S'il y a un nombre égal ou inférieur de candidatures au nombre de postes disponibles, les personnes vont se présenter et sortir. Je vais demander si quelqu'un demande le vote. Si personne ne demande le vote, les gens vont être élus à l'unanimité.

S'il y a plus de candidatures que de postes disponibles, on va passer au vote par bulletins. Est-ce que vous avez des questions? Excellent. Ça nous amène au point 7.1

2390 **7.1 Élections – Comité d'application des droits des étudiants et des étudiantes**

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

2395 Je ne vais pas vous lire les trois paragraphes de la description. Ce que je peux dire sur ce comité-là, c'est qu'il y a déjà deux personnes qui ont été élues, donc il reste un poste à combler. Les séances ont lieu au besoin. Le Comité d'application des droits étudiants ne s'est pas réuni depuis 1998, si ma mémoire est bonne. Donc, ce n'est pas un des comités qui attend impatiemment votre candidature. Ça ne demande pas une grande implication, mais si une question est soumise au secrétaire général par rapport à l'application de la Déclaration des droits étudiants, ça reste un comité qui peut être important, mais ça ne devrait pas vous demander trop de temps cette année.

Président

2405 Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Pelletier? Je vais donc ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce qu'une association voudrait proposer quelqu'un?

Éducation préscolaire et enseignement primaire

On propose Catherine Bonneville.

Catherine Bonneville

2410 Je refuse.

Président

2415 Est-ce que quelqu'un d'autre veut proposer quelqu'un? Si ce n'est pas le cas, je vais fermer la période de mise en candidature. Ça va nous amener au point suivant.

7.2 Élections – Comité d'évaluation de l'implication étudiante

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

2420 Le comité est chargé d'établir les dispositions relatives au dépôt d'une demande de reconnaissance de l'implication étudiante, de procéder à l'évaluation des demandes et de transmettre ses recommandations au vice-recteur aux études. Le comité se réunit deux fois par session. Il reste un poste vacant.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

2425 J'ajouterais que c'est un des comités qui attend d'avoir des étudiants pour amorcer ses travaux.

Président

2430 Je vais ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce que quelqu'un veut se proposer ou proposer quelqu'un?

Musique

Je me propose. Lisanne Côté.

Relations industrielles

2435 Si on a envoyé notre propre candidature, est-ce qu'on peut quand même être sur le comité?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

2440 J'aurais tendance à dire qu'il n'y aurait que pour cette candidature-là que vous auriez un biais et que les autres vous pourriez les traiter. Mais c'est une interprétation de ce que j'ai lu sur le dossier.

Relations industrielles

Je ne veux pas me présenter parce que je trouve ça bizarre de me présenter sur un comité pour lequel j'ai envoyé une demande. C'est comme une question générale parce que c'est peut-être pour ça que les gens ne veulent pas se présenter.

2445

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

C'est vrai que ce n'est pas très clair. J'aurais tendance à dire comme Aubert. Sur votre dossier particulièrement, vous seriez retirée des discussions.

2450

Président

Est-ce que quelqu'un d'autre veut proposer quelqu'un? Si ce n'est pas le cas, je vais fermer la période de mise en candidature. Je vais vous laisser vous présenter pour un maximum de deux minutes.

2455

Lisanne Côté

Je suis externe de la Faculté de musique. Je siège aussi au Comité du droit des affaires étudiantes qui ne se réunira possiblement pas cette année. Il me reste encore du temps pour m'impliquer. Ce que je trouve intéressant avec le Comité d'évaluation de l'implication, c'est que ça va me donner l'occasion de mieux comprendre le processus, mais aussi d'encourager la visibilité et d'encourager les étudiants de l'université à participer et à s'impliquer en sachant les critères, en sachant ce qu'on leur demande. Comme on cherche à augmenter l'implication étudiante, je trouve que ce comité-là est une façon de faire la promotion de l'implication étudiante sur le campus.

2460

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions? Si ce n'est pas le cas, je vous demanderais juste de sortir à l'extérieur pendant un petit instant. Est-ce que vous avez des interventions sur la candidature qui vous est soumise? Est-ce qu'une association demande le vote? Madame Côté est donc élue à l'unanimité. Si quelqu'un pouvait aller la chercher... Félicitations, vous avez été élue à l'unanimité. Ça nous amène au point suivant.

2470

Lisanne Côté est élue à l'unanimité

7.3 Élections – Comité sur les activités de financement des associations étudiantes

2475

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Ce comité étudie et autorise les différentes activités de financement ayant fait l'objet d'une demande par les associations étudiantes. Il se réunit au besoin, seulement si les membres du caucus le demandent. Il y a un poste en élection. Ce poste est avec l'interne de la CADEUL, donc Quentin.

2480

Président

Est-ce que vous avez des questions pour Monsieur Caron-Guillemette?

2485

Agriculture, alimentation et consommation

Dans ce comité-là, on aide à planifier ou on accepte des projets?

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

S'il y avait un conflit d'éthique et que les associations étudiantes n'étaient pas certaines ou voulaient avoir une opinion sur des activités de financement, le comité serait réuni et une décision serait prise à ce moment-là. S'il n'y a pas de demande de la part des associations étudiantes, il n'y a pas de rencontres à avoir.

2490

Président

2495 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Parfait. Je vais ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce qu'une association voudrait proposer quelqu'un?

Physique

Je vais me proposer. Charles-Édouard Lizotte.

2500

Président

Est-ce que quelqu'un veut proposer quelqu'un d'autre? Je vais donc fermer la période de mise en candidature et vous laisser deux minutes pour vous présenter.

2505 Charles-Édouard Lizotte

Je me propose pour le poste parce que j'ai fait quelque chose de similaire à l'AESGUL l'an passé. Je ne pense pas que c'est un comité qui demande une grosse charge de travail et je pense que c'est quand même intéressant que quelqu'un y participe.

2510 Président

Merci. Est-ce que quelqu'un a des questions? Si ce n'est pas le cas, on vous demanderait d'attendre un instant à l'extérieur. Est-ce que vous avez des interventions sur la candidature qui vous est soumise? Est-ce qu'une association demande le vote? C'est donc adopté à l'unanimité. Félicitations, vous avez été élu à l'unanimité. Ça nous amène au point suivant.

2515

Charles-Édouard Lizotte est élu à l'unanimité.

7.4 Élections – Comité conseil étudiant du programme Mon Équilibre UL

2520

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Le programme Mon Équilibre UL, c'est un programme qui fait la promotion des saines habitudes de vie à l'Université Laval en général. Le rôle de l'étudiant dans ce comité va être de se prononcer sur les différentes orientations du programme Mon Équilibre UL. C'est super intéressant, les gens sont très à l'écoute de ce que les étudiants ont à proposer. C'est dans la démarche de développement durable de l'Université Laval, dans la section Milieu de vie et habitudes de vie.

2525

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Rouette-Fiset? Je vais donc ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce qu'une association voudrait proposer quelqu'un? Monsieur Rouette-Fiset, est-ce que ce comité fait partie de ceux qui attendent après quelqu'un pour travailler?

2530

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Un peu moins... Il y a déjà une personne. Je viens de tuer totalement les candidatures...

2535

Génie des eaux

Je me présente. Marie Babineau.

2540 Président

Est-ce que quelqu'un d'autre veut se présenter ou proposer quelqu'un? Je vais fermer la période de mise en candidature et vous laisser deux minutes pour vous présenter.

Marie Babineau

Je suis en première année en génie des eaux et externe de mon asso. La description du comité me semble intéressante. Avoir de saines habitudes de vie, un équilibre, ce sont des choses qui sont importantes.

2545

Président

2550 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Babineau? Si ce n'est pas le cas, on vous demanderait d'aller attendre à l'extérieur pendant un instant. Est-ce que vous avez des interventions sur la candidature qui vous est soumise? Est-ce qu'une association demande le vote? C'est donc adopté à l'unanimité. Félicitations, vous avez été élue à l'unanimité. Ça nous amène au point 7.5.

2555

Marie Babineau est élue à l'unanimité

7.5 Élections – Comité consultatif étudiant du SPLA

2560

Vice-présidence aux affaires internes

En gros, le comité sert à faire valoir l'avis des étudiants sur les différentes activités, les différentes approches que le SPLA peut proposer. Il se réunit au besoin, généralement une ou deux fois par session. Les rencontres sont intéressantes et assez interactives. Ça va être avec Monsieur Louis-Philippe Pelletier. Si vous voulez donner votre avis sur les activités du SPLA, c'est vraiment le bon endroit pour le faire.

2565

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur de Dorlodot?

2570

Génie civil

Est-ce qu'il y a déjà des personnes qui font partie de ce comité-là?

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

2575 Une personne a été élue au caucus d'élections. Il y a encore deux postes vacants.

Génie civil

Est-ce qu'on sait de quelle faculté vient cette personne?

2580

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

De mémoire, je ne pourrais pas dire. Il me semble que c'est en psychologie.

Génie civil

On me dit Éducation.

2585

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Orientation? Ça doit être ça.

Président

2590 Je vais ouvrir une période de mise en candidature.

Études anciennes

C'était pour poser une question à Monsieur de Dorlodot. Ce comité consultatif là, est-ce que c'est exclusivement pour les activités publiques du SPLA ou si c'est un comité qui réfléchit aussi sur les services offerts, sur ses orientations, ses projets?

2595

Vice-présidence aux affaires internes

Il réfléchit sur l'ensemble des activités du SPLA. Donc oui, ça se penche sur tout ça.

2600

Président

Je vais ouvrir la période de mise en candidature. Est-ce que quelqu'un veut proposer quelqu'un?

Génie civil

Je me propose. Sophie Pelletier.

2605

Président

Il y a deux postes disponibles. Est-ce que quelqu'un d'autre veut proposer quelqu'un?

Études anciennes

Je me proposerais. François-Xavier Aubry.

2610

Président

Est-ce que quelqu'un d'autre veut proposer quelqu'un? Je vais donc fermer la période de mise en candidature. Vous allez avoir deux minutes pour vous présenter, en commençant par Madame Pelletier. Si c'était possible d'aller attendre à l'extérieur, Monsieur Aubry.

2615

Sophie Pelletier

Je suis en quatrième année de génie civil. Je me propose parce que, en sachant qu'il y a seulement une personne présentement qui est sur le comité, je pense que d'avoir quelqu'un d'une autre faculté, ça peut aider à diversifier les activités et à proposer différentes optiques.

2620

Président

Merci. Est-ce que vous avez des questions pour Madame Pelletier? On vous remercie. On vous demanderait d'attendre à l'extérieur et de nous envoyer Monsieur Aubry. Vous avez deux minutes pour vous présenter.

2625

François-Xavier Aubry

Je suis membre de l'association d'études anciennes. J'ai déjà profité des services du SPLA pour me trouver un emploi au sein de l'université. On a eu une présentation du SPLA, organisée par notre directeur de programme, pour nous présenter un peu plus en détail ses services et l'aide qu'il peut apporter aux étudiants en études anciennes. C'est un programme où les perspectives d'emploi sont minimes. J'ai été impressionné par le travail qui est fait en ce moment, par le développement rapide qui s'est fait dans la dernière année, du profilage par emploi et de la façon dont le Service de placement est capable d'offrir de l'information spécialisée dans une grande variété de programmes. Je suis intéressé par ce qui est fait en ce moment et j'aimerais pouvoir en discuter.

2630

2635

Sophie Pelletier et François-Xavier Aubry sont élu-e-s à l'unanimité.

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions? On vous demanderait d'attendre à l'extérieur un instant. Est-ce qu'il y a des interventions sur l'une ou l'autre des candidatures qui vous sont soumises? Est-ce qu'une association demande le vote sur l'une ou l'autre des candidatures? Si ce n'est pas le cas, je vais déclarer les deux personnes élues à l'unanimité. Félicitations, vous avez été élus à l'unanimité. Ça met fin aux différents comités qui étaient en élections. À ce moment-ci, ça me prendrait une résolution pour nommer officiellement ces gens-là à leur poste respectif.

2640

2645

Résolution CAE-A16-10-21-13

Il est proposé par Économique, avec l'appui de Lettres :

2650

Que Lianne Côté soit élue sur le Comité de reconnaissance de l'implication étudiante.

Que Charles-Édouard Lizotte soit élu sur le comité sur les activités de financement des associations étudiantes.

Que Marie Babineau soit élue sur le Comité étudiant du Programme mon équilibre UL.

2655 Que Sophie Pelletier et François-Xavier Aubry soient élu-e-s sur le comité Consultatif étudiant du SPLA.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2660 Président
Philosophie, vous semblez vouloir intervenir.

2665 Philosophie
C'est une question, en fait. J'ai pour mandat de demander un vote indicatif sur un sujet, mais je ne sais pas trop où je pourrais l'insérer dans l'ordre du jour.

Président
On va pouvoir ajouter un autre sujet.

2670 Philosophie
OK.

Président
C'est quoi, votre sujet?

2675 Philosophie
C'est sur le salaire minimum à 15 \$ de l'heure. C'est un vote indicatif qu'on ferait parce qu'il y a plusieurs associations qui veulent apporter le sujet au prochain caucus et elles veulent savoir ce qui se trame dans les différentes assos.

2680 Président
Ça va à tout le monde si on ajoute un point dans Autres sujets pour que les gens s'expriment ou pas, selon leur convenance, là-dessus? Excellent. Ça mettrait fin au point Élections. Ça nous amène donc à Autres sujets, au point sur le 15 \$ de l'heure.

2685 **11. Autres sujets – 15 \$ de l'heure**

2690 Président
Si c'était possible, Philosophie, d'expliquer ce que vous demandez vraiment aux gens.

2695 Philosophie
Il y a des considérations sur le salaire minimum actuel qui ne serait pas assez élevé pour vivre convenablement, pour avoir une vie décente. On parle d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ de l'heure. Je voudrais savoir si toutes les associations ici présentes seraient favorables ou pas et quel est le nombre, pour qu'on puisse apporter une proposition, pas nous Philosophie, mais d'autres associations, à la CADEUL pour savoir si la CADEUL appuierait le 15 \$ de l'heure. C'est une lutte qui est en ce moment en vigueur avec l'ASSÉ, je crois.

2700 Présidence
Juste une question, parce que probablement que les gens n'ont pas de position là-dessus. Voulez-vous demander aux gens s'ils sont favorables au 15 \$ de l'heure ou favorables à en parler en caucus?

2705 Philosophie
Favorables au 15 \$ de l'heure.

Président

2710 Comme c'est un vote indicatif, je vais demander les gens en faveur, les gens qui sont contre et les gens qui s'abstiennent. Si des gens veulent préciser, intervenir sur la question après, ça va être possible, mais je vais commencer par demander le vote indicatif. Ça va à tout le monde? Excellent. Les associations qui veulent s'exprimer en faveur du salaire à 15 \$ de l'heure, s'il vous plaît, levez vos cartons bien haut maintenant... C'est un vote indicatif, il n'y a pas de proposition. Philosophie veut voir essentiellement quelles associations vont lever leur carton à quel moment.

2715 Assemblée

Est-ce que ce serait possible de répéter, s'il te plaît?

Président

2720 Philosophie veut consulter les associations sur la question du salaire minimum à 15 \$ de l'heure. Il n'y a pas de proposition comme telle sur la table. C'est pour connaître votre avis sur le concept du salaire minimum à 15 \$ de l'heure. Vous allez pouvoir lever votre carton pour être pour, contre ou vous abstenir, même si ce n'est pas une proposition. S'il y a des gens qui veulent intervenir, vous pourrez le faire après. Évidemment, ce n'est pas un point décisionnel, on est dans Autres sujets. Il n'y a pas de décision qui est prise. Est-ce que c'est clair pour tout le monde?

2725

Histoire

C'est pour soulever un point d'information. C'est pour connaître les positions de vos associations étudiantes respectives, pas vos positions personnelles.

2730 Président

Évidemment, ça allait de soi. Vous représentez des associations. C'est clair pour tout le monde? Philosophie veut avoir cette information-là et vous la demande. Vous pouvez changer d'idée, il n'y a rien qui lie ce que vous faites là. Évidemment, vous représentez ce que pensent vos associations.

2735

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Dans le fond, la question, c'est « Si on vous demandait de voter sur le salaire minimum à 15 \$, que répondriez-vous? » En ce moment, c'est ça la question. C'est un sondage. C'est juste ça.

2740 Président

Excellent. C'est clair pour tout le monde? Merci Monsieur Rouette-Fiset.

Pour : 8

Contre : 3

2745 Abstentions : Beaucoup...

Président

Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose?

2750 Médecine

C'est pour préciser pourquoi on a voté contre. Ce n'est pas qu'on est contre, mais on n'a pas de position, comme la majorité de la salle. Nous, on vote contre quand on n'a pas de position. Je pense que c'est une excellente idée de l'aborder en caucus, mais de le faire au prochain caucus, c'est peut-être tôt. Ça dépend des associations, mais pour avoir une position, pour nous, ça peut prendre six mois. C'est notre structure d'instance qui est faite comme ça. Donc, peut-être que de lancer l'idée ça peut être bon, mais on pourrait faire ça dans un processus qui est plus large, voir ça plus à long terme pour pouvoir se préparer et avoir une position.

2755

Études anciennes

2760 Nous, on avait une position par rapport à ça, c'est pour ça qu'on a voté. Mais, je voulais inviter les associations à se positionner sur ce genre de chose là si c'est pour se discuter dans un prochain caucus.

Musique

2765 C'est un sondage, mais, comme la plupart des associations n'ont pas de position, le sondage n'est pas représentatif de la majorité.

Économique

2770 Je me suis abstenu. Par contre, je vous avertis tout de suite qu'il y a de grosses chances qu'on soit contre. Je vous explique. Présentement, en économie, on parle beaucoup plus de solutions qui touchent le revenu minimum garanti parce qu'on aime ça évaluer tous les impacts d'un salaire minimum et qu'est-ce que ça peut apporter. On risque d'avoir de bonnes informations et de jaser avec vous de plein de trucs pertinents sur ce sujet-là. On va avoir l'occasion de se positionner d'ici le prochain caucus, idéalement.

2775

Philosophie

Ce serait pour savoir le nombre d'abstentions. Juste pour avoir une idée.

Président

2780 À peu près 38. Je n'ai pas le compte exact, mais si je fais la balance des votes...

Philosophie

C'est correct.

2785 Vice-présidence aux affaires externes

2790 Économique m'a fait penser, avec le revenu minimum garanti, c'est le genre de question qu'on peut aborder à la Commission des affaires sociopolitiques. Étant donné que le revenu minimum garanti est quelque chose qui est discuté en ce moment au gouvernement, en comité consultatif, on pensait éventuellement aller chercher plein de documents en faveur et contre pour avoir une bonne discussion là-dessus en Commission des affaires sociopolitiques. Ça pourra faire l'objet d'une prochaine rencontre.

Économique

2795 D'ailleurs, j'invite tout le monde qui voudrait parler du revenu minimum garanti à venir me voir à la bière postcaucus pour que je leur explique pourquoi on risque d'être contre le salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

Psychologie

2800 Je veux juste tâter le pouls. Dans mon association, des positions sur des questions politiques ou sociales, c'est vraiment rare que ce soit discuté. Il y a beaucoup d'associations qui sont dans le flou, mais je voulais savoir si c'est parce que vous n'avez pas de position ou si c'est parce que vous vous sentez plus ou moins concernés en tant qu'assos.

Vice-présidence aux affaires internes

2805 Plusieurs éléments. Premièrement, il y a déjà plusieurs assos, comme Philosophie et Sciences sociales, qui m'avaient parlé du fait que ça tomberait sur la table. J'ai commencé à en parler aux assos, mais comme c'est très récent, il n'y a encore personne qui a de position. D'ailleurs, avec la création de la Commission des affaires sociopolitiques, quand on a des enjeux majeurs comme ceux-ci qui nécessitent une recherche approfondie, une réflexion importante et des prises de position qui nécessitent souvent d'aller dans les instances les plus hautes des associations, je vous encourage à amener les propositions une semaine avant la CASP de façon à ce que, pendant la CASP, on puisse en discuter et qu'on puisse voter là-dessus au caucus un mois plus tard pour que les associations puissent aller chercher l'information à la CASP et la ramener à leurs membres

2815 pour que ça puisse être voté dans leurs instances. Un mois, ce n'est pas suffisant pour plusieurs associations, je vous encourage à évaluer le maximum de temps possible en fonction de quand votre enjeu va tomber sur la table au niveau des positions de la CADEUL pour permettre à un maximum d'associations d'avoir une position et de pouvoir statuer là-dessus. Parfois, certains enjeux sont plus urgents que d'autres. C'est un conseil que j'ai à vous donner. De mon côté, si jamais il y a des positions ou des sujets que vous voulez amener en caucus, n'hésitez pas à m'en parler. Je vais pouvoir les aborder avec les associations qui vont pouvoir les intégrer dans leurs assemblées générales quand ils en ont à l'ordre du jour de façon à prendre position là-dessus. Au pire, elles auront juste une position de plus dans leur cahier de positions si jamais ça n'arrive pas en caucus.

2825 Foresterie et environnement

Pour ajouter à ce qui vient de se dire, on a aussi du mal à avoir des positions sur ce genre de question. C'est typiquement le genre de question où on perd le quorum en assemblée générale. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a organisé des Bières et politique. Tous les gens intéressés se retrouvent au Pub avec notre externe pour parler de ça. Ils sortent des positions sur lesquelles ils ont discuté parfois vraiment longtemps et ils arrivent à notre AG avec un bloc de positions qui ont été discutées durant les 3-4 dernières Bières et politique et on adopte ça en dix minutes. C'est deux ou trois modifications qui sont faites. Ça nous permet d'avoir beaucoup de positions en peu de temps, des choses qui ont déjà été réfléchies par nos membres et qui sont adoptables rapidement.

2835 Présidence

On vous rappelle qu'on est toujours disponibles pour faire des présentations sur des aspects plus pointus ou qui demandent plus d'informations.

Agriculture, alimentation et consommation

2840 Est-ce que c'est possible d'ajouter un volet bière à la CASP ou ça enlève le sérieux de la chose?

Présidence

Il y en a une après.

2845 Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Pour les socios, il va y avoir des rencontres et ça va être au Pub.

Président

2850 Est-ce qu'il y a d'autres interventions dans ce point? Ça met fin à ce point et ça nous amène au suivant, le point Événements des associations.

11. Autres sujets – Événements des associations

2855 Vice-présidence aux affaires socioculturelles

C'est une grosse semaine qui s'en vient. Qui ici a des événements à mettre de l'avant?

Administration

2860 C'est juste pour vous inviter au Buck de l'enfer qui se déroule à l'Ozone sur Grande-Allée le 30 octobre.

Sciences et technologie des aliments

Il y a la Barak d'Halloween jeudi prochain. Il va y avoir de la pizza.

2865 Sciences politiques

Deux événements. Dimanche, on fait un *tailgate* pour le dernier match du Rouge et Or à domicile. Le 27 octobre, au Pub X, on a un party d'Halloween pour la délégation des Jeux de sciences politiques. Les billets sont 5 \$ en vente au café Chez Pol.

2870 Histoire

Le jeudi 27 octobre, à 21 h, il va y avoir un gros party de la Faculté des lettres et sciences humaines. Ça va être dans l'atrium du De Koninck et ça va brasser.

Agriculture, alimentation et consommation

2875 Juste pour préciser, la Barak va être aussi le jeudi 27 octobre, au sous-sol du Comtois.

Philosophie

2880 Il y a beaucoup d'événements jeudi, mais je vais le dire quand même. Il y a un événement en philo, c'est le Métacinéma. Un jeudi aux deux semaines, il y a des films de répertoire. Ça se passe au Casault, à 19 h 30. Il y a du pop corn et des friandises pour agrémenter votre visionnement. Mais si jamais vous allez plus aux partys, on ne vous en voudra pas. On vous aime tous.

Foresterie et environnement

2885 Le 27 octobre, comme tout le monde, à 21 h, au pavillon Abitibi-Price, on a notre party de mi-session Halloween. Entrée gratuite. Il y aura plein de bière.

Biologie

2890 Un autre party le 27 octobre, un party d'Halloween à la Dérive avec un thème « Costumes de groupe », si vous voulez venir vous déguiser avec d'autres gens.

Sciences et génie

J'allais parler du party d'Halloween, mais on a aussi un *tailgate* dimanche. Les billets sont en vente à 10 \$ avec des hot-dogs, de la bière.

2895 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

J'ai aussi un événement. Le jeudi 27 octobre prochain, vous pourrez voir tous les exécutants de la CADEUL tenter d'aller à tous les partys d'Halloween sur le campus. Ne manquez pas ça!

Vice-présidence aux affaires externes

2900 Pour faire suite aux interventions de Sciences et génie et de Sciences politiques, je rappelle en tant qu'externe responsable de la représentation CADEUL que c'est extrêmement important d'être partisans avec le Rouge et Or, contre les Carabins. C'est vital. Et je vais me faire un plaisir si on gagne la coupe Dunsmore d'écoeurer toutes les assos externes toute l'année avec ça.

2905 Médecine

Juste pour ajouter de la complexité aux exécutants, il y a un autre party d'Halloween le 27 octobre au Grand Salon organisé par toutes les assos en santé.

Vice-présidence aux affaires internes

2910 Deux petites choses. Premièrement, comme vous avez pu le voir, je suppose, il y a une infolettre chaque semaine. Comment je procède? Je regarde les événements Facebook et j'ajoute à l'infolettre les événements qu'il y a durant la semaine. Donc, si vous avez des choses, n'hésitez surtout pas à m'inviter à votre événement Facebook. Si vous n'avez pas d'événement Facebook, écrivez-moi et on trouvera un moyen de faire l'ajout. Je ne sais pas comment je vais faire entrer tous les partys pour la semaine prochaine. Autre chose, on lance un concours pour les 35 ans de la CADEUL pour faire une murale. On avait dit qu'on voulait laisser une empreinte artistique sur le campus pour les 35 ans de la CADEUL. On va faire une murale dans les tunnels. Il y a un 350 \$ au Pub à gagner. C'est jusqu'au 20 décembre. On vous invite à en parler autour de vous.

2915

2920 Vice-présidence aux finances et au développement
Je vous invite à envoyer vos suggestions de costume d'Halloween pour Sam.

Président
2925 Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Événements des associations? Ça nous amène au point suivant.

11. Autres sujets – Prochaines séances

2930 Vice-présidence aux affaires institutionnelles
Merci d'avoir été présents en si grand nombre aujourd'hui. C'est très apprécié. La prochaine séance sera le vendredi 18 novembre, toujours à 13 h, dans un local indéterminé pour l'instant. Restez aussi à l'affût de la prochaine date de l'assemblée générale.

2935 Vice-présidence aux affaires internes
Autre mention. On commence à avoir beaucoup de gens qui ne sont plus exécutants dans les associations de la CADEUL dans le groupe Caucus parce que ça fait longtemps qu'il n'a pas été renouvelé. Durant le prochain mois, il va y avoir un processus de renouvellement du groupe Caucus. Je vais faire un avis sur le groupe Caucus actuel pour ne pas que vous perdiez le fil. Ce sera simplement de faire la demande pour entrer dans le nouveau groupe et je vais pouvoir vous accepter au fur et à mesure. C'est pour s'assurer que ce sont les personnes actuelles qui sont le groupe Caucus.

2945 **11. Autres sujets – Bière postcaucus**

11. Autres sujets – Point joie

2950 **12. Clôture de la séance**

Résolution CAE-A16-10-21-14

Il est proposé par Sciences et technologies des aliments, avec l'appui de Physique :

2955 Que la séance du 21 octobre soit levée.

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2960 
Samuel Vice-président aux affaires institutionnelles
Vice-Présidence d'assemblée aux affaires institutionnelles